LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5333 - JEUDI 26 NOVEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



EN NEUF MOIS

Plus de 7 000 femmes brutalisées dont 22 décédées

Page 2

Des membres d'El Mourabitoune arrêtés à Djanet

DU MATÉRIEL DE GUERRE SAISI



Quatre membres de l'organisation terroriste «El Mourabitoune», deux Soudanais et deux Libyens, ont réussi à se faufiler à l'intérieur du pays. Ils n'ont toutefois pas pu tromper la vigilance des GGF qui les ont arrêtés dans une embuscade à Aïn Aflahleh à l'ouest de Djanet, soit à la frontière algéro-libyenne. On ignore si ce petit commando de terroristes était entré pour perpétrer un attentat ou s'il servait d'éclaireur pour l'organisation terroriste derrière la sinistre attaque de Tiguentourine en 2013 et, récemment, contre un hôtel à Bamako.

Page 5



OUVERTURE AUJOURD'HUI À ORAN DU PROCÈS DU GÉNÉRAL HASSAN

Le général Toufik cité comme témoin sera-t-il présent ?

Page 3



L'ALGÉRIE PRÉSENTE À LA CONFÉRENCE DE BARCELONE

L'Union pour la Méditerranée relancée

Page 3



13e FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE CONSTANTINE

Roots et liberté

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



DROITS DE LA FEMME

L'évolution objet d'une rencontre à Béjaïa

LES PROJETS DémAR et Monde selon les femmes organisent une université d'automne les 26, 27, 28 novembre prochain à l'hôtel Aloui dans la commune de Tichy. Le thème retenu pour cette manifestation est: «20 ans depuis Pékin et 10 ans depuis les amendements du Code de la famille, quelles avancées pour les femmes en Algérie?». Cette rencontre réunira des jeunes citoyennes et citoyens, des artistes, des universitaires, des activistes, des expertes et experts algériens et internationaux autour de trois thématiques: «Est-ce que l'arsenal législatif algérien garantit l'égalité entre les hommes et les femmes ?», «La société Algérienne est-elle prête à traiter les femmes de manière égale aux hommes?». Et enfin «comment encourager la participation des femmes à la vie économique, politique et culturelle algérienne?». Pas moins de 120 participant(e)s venus de diverses régions et pays participeront aux travaux de ce rendez-vous qui sera couronné par une conférence de presse à l'hôtel Club Alloui Tichy le 28 du mois courant à 10h. Celui-ci sera animée par Mme Eveline Chevalier représentante du CISP, M. Saïd Salhi, vice-président de la Ligue algérienne de la défense des droits de l'homme (LADDH), M. Mouloud Salhi, président de l'Association étoile culturelle d'Akbou et une représentante du CIDDE. La conférence sera l'occasion de revenir sur le contenu des travaux de l'université d'automne et des thématiques traitées, ainsi que les défis de l'heure, ceux qui guettent la femme algérienne. Il y a lieu de rappeler qu'en septembre 1995, avait eu lieu la quatrième conférence mondiale sur les femmes à Pékin. A l'issue de deux semaines de débats, les gouvernements de 189 pays, dont l'Algérie, se sont engagés à œuvrer pour l'égalité entre hommes et femmes et l'autonomisation des femmes partout dans le monde. Justement, cette rencontre se veut un moment d'évaluer la situation de la femme 20 ans plus tard en Algérie. Le projet DémAR a décidé de lancer une réflexion collective sur le statut des femmes en Algérie, aujourd'hui.

N. B.

VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Plus de 7 000 femmes brutalisées et 22 décédées en neuf mois

Le phénomène de la violence à l'encontre des femmes ne cesse de prendre des proportions alarmantes. Plus de 7 000 femmes ont subi diverses formes de violence durant les neuf premiers mois de l'année en cours. 22 d'entre elles ont perdu la vie.



À la veille de la célébration de «la Journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes», coïncidant avec le 25 novembre de chaque année, la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Mounia Meslem, a souligné que le phénomène de la violence à l'égard des femmes est en train de connaître une ampleur exponentielle, imputant, cependant, certaines de ses causes à la période de violence terroriste qui a ensanglanté l'Algérie durant les années 90.

Commentant cette situation, Mme Meslem qui s'est exprimée, hier, sur les ondes de la chaine III de la radio algérienne, a indiqué que cette situation «ne s'explique pas», d'autant plus qu'un arsenal juridique incriminant toutes formes d'atteintes à l'égard des femmes, tels les harcèlements sexuels et la violence conjugale, a été activé par l'Etat à travers, notamment, l'amendement du Code de la famille et celui du Code pénal», a-t-elle rappelé. Mme Meslem regrette que parmi les textes élaborés figure le projet de loi criminalisant la violence faite aux femmes, bloqué par le Conseil de la Nation après avoir été entériné par l'APN, et dont elle dit espérer qu'il sera adopté lors de sa session d'automne.

Parallèlement à la mise en application de cet arsenal juridique, Mme Mounia Meslem estime que le changement de mentalité des Algériens, contribuera à l'éradication de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des franges fragiles de la population. Ce changement de mentalité ne se fera que par la contribution de toute la société, à savoir l'école, la société civile, la mosquée et toute l'élite que compte le pays.

L'invitée de la Chaîne III annonce, d'autre part, qu'un programme visant à appréhender et à endiguer cet épineux problème est en train de prendre forme en collaboration avec toutes les institutions de l'Etat pour mieux protéger et assister les femmes contre la violence. Elle annonce, d'autre part, que des suites des orientations énoncées, en mars 2015, par le chef de l'Etat, le ministère de la Justice a commencé à revoir certaines dispositions du Code de la famille.

En matière de chiffres, la DGSN, pour sa part, a établi des bilans annuels concernant ce phénomène de violences faites aux femmes. Pour, les neufs premiers mois de 2015, les éléments de la Sûreté nationale ont enregistré plus de 7 300 cas de violences faites aux femmes, dont 5 350 cas de violences physiques. Vingt-deux (22) cas d'homicides volontaires, 4 cas de coups et blessures volontaires entraînant la mort, 206 cas d'agressions sexuelles, 81 cas de harcèlement sexuel et 6 cas d'inceste ont également été enregistrés. Les violences faites aux femmes n'épargnent aucune tranche d'âge, mais les 26-35 ans sont les plus touchées avec 2 216 cas au cours de la période de référence.

Lynda Louifi

FERME CONDAMNATION DE L'ATTENTAT CONTRE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE

L'Algérie disposée à aider la Tunisie dans la lutte contre le terrorisme

L'ALGÉRIE condamne fermement le lâche attentat terroriste perpétré mardi soir à Tunis contre un bus de la sécurité présidentielle et qui a fait 12 morts, selon un bilan provisoire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

«L'Algérie, qui a souffert des affres du terrorisme, est pleinement convaincue que toutes les méthodes de terreur, aussi sanguinaires soient-elles, n'affecteront pas la détermination du peuple tunisien frère à avancer dans l'édification de ses institutions démocratiques et à relever tous les défis, à leur tête le défi que représente le terrorisme étranger à nos valeurs, histoire et tout ce qui nous est sacré», indique le texte.

«L'Algérie, qui partage la détermination du peuple tunisien à combattre cet exécrable fléau et à lui faire face, présente ses condoléances aux familles des victimes de cet acte criminel odieux et exprime sa solidarité inconditionnelle avec le peuple et le gouvernement tunisiens», poursuit le communiqué. De son côté de la chef de la diplomatie, Ramtane Lamamra, a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à coopérer en matière de lutte antiterroriste et à mettre son expérience à la disposition des "frères Tunisiens", notamment après l'attentat terroriste qui a frappé mardi la capitale tunisienne. Il a indiqué que l'Algérie "mobilise ses capacités et met son expérience à la disposition des frères Tunisiens pour lutter ensemble contre le terrorisme". Lors d'une conférence animée conjointement avec son homologue palestinien Ryad El-Maliki, M. Lamamra a souligné que l'Algérie "a su tirer les enseignements du passé", rappelant que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer la protection des missions diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger contre d'éventuelles menaces terroristes. Une bombe a explosé à l'intérieur d'un bus de la sécurité présidentielle tunisienne en plein centre-ville de Tunis. L'attentat s'est produit près de l'ancien siège du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti de l'ex-président Ben Ali, situé dans l'avenue Mohammed V au cœur de la capitale tunisienne. Suite à l'attentat, le président Béji Caïd Essebsi a proclamé l'état d'urgence en Tunisie pour 30 jours et un couvre-feu dans le Grand Tunis de 21h00 à 5h00 du matin. La sécurité a été également renforcée à l'aéroport international de Carthage et dans plusieurs édifices sensibles, dont la radio et la télévision nationale. Le chef de l'Etat tunisien a réitéré la détermination des Tunisiens à combattre le terrorisme et à ne pas céder à la peur. Il s'agit du premier attentat de ce type en Tunisie qui fait face à une recrudescence des attaques terroristes depuis la chute du régime de Ben Ali en janvier 2011. En juin dernier, 39 personnes en majorité des touristes européens ont été tuées dans une attaque armée menée par un terroriste sur une plage de Sousse et à la suite de laquelle la présidence avait également décrété l'état d'urgence pour un mois.

K. M.

RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET LA PALESTINE

Lamamra : «Au delà d'une simple relation de partenariat»

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a affirmé hier que "les relations entre l'Algérie et la Palestine vont au delà d'une simple relation de partenariat, car s'étendant à une forte solidarité et un soutien indéfectible au peuple palestinien pour le recouvrement de ses droits inaliénables". Intervenant lors d'une conférence de presse animée conjointement avec son homologue palestinien Riyad Al-Maliki, M. Lamamra a qualifié de "privilégiées" les relations qui unissent l'Algérie et la Palestine, soulignant que ces relations "vont au delà d'une simple relation de partenariat exclusivement économique, pour s'étendre à une forte solidarité et toucher également le volet politique et l'examen de la situation en Palestine ainsi que nos orientations futures dans le sens de la relance du processus de paix au Moyen-Orient". "La présence en Algérie du chef de la diplomatie palestinienne intervient dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord -signé à l'occasion de la visite du président Mahmoud Abbas l'année dernière en Algérie- relatif à la création de la Commission de concertation politique algéro-palestinienne qui a tenu ce mercredi sa première session", a précisé M. Lamamra. De son côté, M. Al-Maliki a affirmé que les relations "stratégiques et privilégiées" qui lient l'Algérie à la Palestine "impliquent une coordination permanente de leurs positions respectives et l'examen continu des différentes questions arabes et internationales".

S. N.

OUVERTURE AUJOURD'HUI À ORAN DU PROCÈS DU GÉNÉRAL HASSAN

Le général Toufik cité comme témoin sera-t-il présent ?

Le général Hassan, de son vrai nom Abdelkader Aït Ouarabi, ex-chef de la direction de la lutte contre le terrorisme au sein du Département du renseignement et de la sécurité (DRS), comparaîtra aujourd'hui devant le tribunal militaire d'Oran devenant ainsi le premier haut gradé des services secrets à être jugé. Mis à la retraite en février 2014, le général Hassan est poursuivi pour «destruction de documents et infraction aux consignes militaires», selon son avocat Me Mokrane Ait-Larbi.



Face à ces accusations, ses proches estiment qu'il a «agi exactement comme un soldat de son rang devait agir».Le général Hassan, une fois mis à la retraite, devait quitter son poste le 5 février dernier, selon les mêmes sources. Au préalable, il avait demandé qu'un successeur soit désigné pour lui confier les documents de travail ultraconfidentiels qu'il détenait dans le cadre de l'exercice de ses fonctions en vue d'effectuer une passation de consignes en bonne et due forme avec l'officier qui doit prendre la relève.
Mais à la date échue, aucun successeur n'avait été désigné et le général Hassan s'est retrouvé dans une situation telle qu'il ne pouvait pas partir et laisser derrière lui un bureau vide et des documents sensibles sans qu'il soit certain qu'ils ne tombent pas entre de mauvaises mains après son départ.
Cette attitude lui a valu d'être déféré devant le tribunal militaire de Blida pour «insubordination». L'avocat du général Hassan a indiqué qu'il avait demandé la comparution du général-major Mohamed MedienealiasToufik, l'ex-patron du DRS, comme témoin dans le procès de son client et demandé que le procès soit ouvert au public.
Le général Toufik avait mis à la retraite en septembre dernier par le président Bouteflika après 25 ans à la tête du service.
Le général Toufik «doit être cité comme témoin dans l'affaire pour la manifestation de la vérité et le triomphe de la justice», a indiqué Me Mokrane Aït Larbi. S'il comparaissait, ce serait la première apparition publique de l'ex-patron du DRS compte tenu du fait que le procès est accessible au public.
Le général Hassan a été entendu, en vertu de l'article 74, par le procureur militaire de la République.
Le mis en cause a été entendu par le procureur militaire, le colonel Madhoui, et un mandat de dépôt a été prononcé. Le général Hassan a reçu la visite de sa famille. Au terme de l'interrogatoire, son avocat a demandé une mise en liberté provisoire ; une demande rejetée par le juge d'instruction. Dans une déclaration, Me Aït Larbi a indiqué avoir rencontré son mandant au parloir des avocats de la prison militaire.
Le général Hassan a été transféré à la prison d'Ouargla en vertu de l'article 30 du code de justice militaire qui dispose que, lorsque l'inculpé a un grade égal ou supérieur à celui de capitaine, le ministre de la Défense nationale désigne le tribunal compétent, qui ne peut être celui de la Région militaire à laquelle appartient l'inculpé.
Bras droit du général-major-Toufik, le général Hassan a été notamment aux commandes des opérations pour repousser l'attaque du site gazier d'In Amenas en 2013.
Il avait notamment interrogé les trois terroristes qui avaient survécu à l'assaut de l'armée algérienne. La famille Aït Ouarabi avait d'abord pris attache avec le bâtonnier d'Alger, Me Sellini, pour assurer la défense du général. Mais le tribunal militaire de Blida l'a récusé pour «faute d'agrément». Le bâtonnier d'Alger a dû faire appel, pour assurer la défense du général Hassan, à Me Miloud Brahimi. Ce dernier a refusé de se constituer «par solidarité» avec Me Sellini.Pour rappel, le général Hassan a été arrêté le 27 août dernier en son domicile à Chevalley. Le tribunal militaire de Blida avait déjà, le 8 février 2014, placé sous contrôle judiciaire le général Hassan avant de poursuivre l'enquête d'usage, qui a abouti à son arrestation suite à un mandat d'arrêt délivré par le même tribunal.

Hocine Adryen

L'ALGÉRIE PRÉSENTE À LA CONFÉRENCE DE BARCELONE

L'Union pour la Méditerranée relancée

L'ALGÉRIE participera à la Conférence des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Union pour la Méditerranée (UPM), qui se déroulera aujourd'hui à Barcelone dans le sud de l'Espagne, un rendez-vous qui marque une relance de cette organisation depuis une léthargie de plusieurs années.
C'est ce qu'a fait savoir, hier, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. L'Algérie, en tant que pays fondateur du Processus de Barcelone en 1992 et de l'UPM en 2008 à Marseille, saisira cette opportunité pour «plaider en faveur de la promotion des liens de bon voisinage et du renforcement d'une coopération régionale favorisant le rapprochement des peuples des deux rives et le développement des liens de partenariat de manière à faire face aux défis communs d'ordre sécuritaire et économique dans la région», a précisé le ministère. La délégation algérienne, qui prendra part à cette conférence, sera conduite par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Bereksi.
Cette conférence servira d'occasion pour célébrer le 20e anniversaire du lancement du processus de Barcelone lequel avait pour ambition, selon ses promoteurs, de réaliser une coopération régionale euro-méditerranéenne. La manifestation sera également l'occasion d'un examen du bilan et des perspectives de l'UPM, qui a succédé au Processus de Barcelone, en juillet 2008, a indiqué le ministère. L'Union pour la Méditerranée (UPM), officiellement dénommée «Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée», est une organisation internationale intergouvernementale régionale. Elle a été fondée le 13 juillet 2008 à Marseille. Son siège est à Barcelone et comptait à sa création 43 pays de l'Union européenne et des riverains de la mer Méditerranée dont Israël.
L'Algérie a refusé d'intégrer cet espace estimant qu'il consacrait une normalisation rampante avec l'Etat sioniste. Alger avait réclamé alors des «clarifications» sur un projet «flou». Cette conférence marque une relance de l'UPM quelques jours après les attentats terroristes qui ont visé la capitale française. L'UPM a été balayée par les printemps arabes successifs. La guerre de Ghaza en décembre 2008 avait ébréché le projet.
La chute du raïs égyptien et co-président de l'UPM, Hosni Moubarak, a terminé de fragiliser l'édifice en 2011. La menace terroriste incarnée par Daech et la question des réfugiés semblent avoir donné à ses promoteurs les arguments de sa remise sur rail.

K. M.

l'Editorial

Par Nordine Mzalla

Subventions et profiteurs



LE GOUVERNEMENT envisage désormais de réviser sa politique de subventions pour passer d'un soutien général à une prise en charge ciblée des plus démunis. Les Algériens, qui tiennent au maintien de la politique sociale du pays, ne peuvent que se féliciter de cette perspective de rationalisation des dépenses. Et pour cause! Quel gouvernement responsable peut accepter que le sucre subventionné, dans l'intérêt des familles aux revenus modestes, profite aux pâtissiers et aux industriels qui le transforment dans la fabrication de produits qu'ils vendent au prix fort? Quel gestionnaire sérieux s'autoriserait à fournir du lait importé et subventionné à des producteurs de fromages et yaourts quand les ménagères ne trouvent pas le sachet dans les caisses de l'épicier du quartier? Théoriquement, cela fait bien longtemps que le commun des mortels regrette que la générosité de l'Etat soit détournée par des patrons sans scrupule qui se «sucrent» au détriment du Trésor public. Ces parasites hypothèquent la pérennité du soutien aux prix, que l'Algérie s'efforce de maintenir malgré la crise économique et la chute vertigineuse des cours du pétrole, principale source financière qui alimente la cagnotte nationale. Il en est de même dans les universités où près d'un million d'étudiants bénéficient d'une aide indirecte des pouvoirs publics qui ont fixé un prix symbolique de 1,20 DA par repas servi, quand la réalité du marché l'évalue à plus de cent cinquante dinars. Décalage du même ordre de grandeur dans le loyer des résidences, le transport, etc... Sans nous attarder sur la corruption, la dilapidation et le détournement que permet la gestion de l'aide indirecte, on est en droit de se demander pourquoi les gouvernants n'ont pas pensé à revenir à un coût plus proche de la réalité des prix, tout en revalorisant les bourses des étudiants en fonction de leur situation sociale. C'est ce qu'on appelle l'aide directe. Le raisonnement pouvant s'appliquer au journaliste qui percevrait un salaire ou un cachet équivalent à quatre fois le SNMG, il ne serait plus justifié qu'il paie le litre de lait à vingt-cinq dinars. La subvention devant profiter aux nécessiteux dans un pays où les poubelles débordent parfois scandaleusement de pain sec... N. M.

OPÉRATIONS DE LA PROTECTION CIVILE À BÉJAÏA

60 interventions lundi dernier

PLUS DE 60 interventions ont été effectuées par les agents de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa lundi et mardi derniers. Ainsi on a appris que lundi, ils ont procédé au sauvetage et à l'évacuation de deux femmes de 21 et 47 ans sur le CHU de Béjaïa, selon un communiqué de la direction de la Protection civile.
«Ces dernières ont inhalé du monoxyde de carbone (CO_2)». Les pompiers sont intervenus aussi pour éteindre un feu qui s'est déclaré dans des bottes de foin dans le garage d'une bâtisse.
«L'incendie a causé la destruction d'une trentaine de bottes et la mort de 10 têtes ovines, et l'évacuation vers l'EPH de Sidi-Aïch d'une femme asphyxiée par l'inhalation de fumées, avant d'être éteint. L'incendie s'est produit au lieu-dit Tizi N'Tifra dans la localité de Tifra.
Un autre incendie urbain s'est déclaré dans le salon d'un appartement au lieu-dit Aït Idir dans la municipalité de Taourirth Ighil, sans faire de dégâts. Un accident de la route a eu lieu à 9h26 sur la RN-12 au lieu-dit «sens unique» menant d'El-Kseur vers la localité de Oued-Ghir », indique la même source.
Un jeune homme de 23 ans, natif d'El Kseur a été heurté mortellement par un camion semi-remorque.
La victime a été évacuée par ambulance vers la polyclinique d'El-Kseur puis transférée à la morgue de l'EPH Amizour, selon la même source.
Par ailleurs, la direction de la Protection civile a élaboré un programme de sensibilisation sur les risques domestiques en général, et le risque d'intoxication par le monoxyde de carbone en particulier durant la saison hivernale. «Ce programme rentre dans le cadre du programme initié par la direction générale de la Protection civile (direction de la prévention», précise-t-on.
Il s'étendra sur toute la période hivernale et sera mené de concert avec la direction de l'éducation, pour sensibiliser les élèves des établissements scolaires du cycle moyen. «Nos unités opérationnelles seront chargées, quant à elles, de sensibiliser les populations locales, et se rapprocher au maximum des citoyens, notamment ceux des localités éloignées. Ce programme sera réalisé comme l'an dernier en collaboration avec notre partenaire la SDE (Ex-Sonelgaz)»,
indique-t-on.

N. Bensalem

AUGMENTATION DES PRIX DES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES

Benkhalfa justifie la démarche du gouvernement sur la suppression progressive des subventions

Une fois de plus, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a tenu à rassurer les couches défavorisées sur les propositions du projet de loi relatives aux augmentations des prix de produits énergétiques.



Par ailleurs, il a affirmé que ces hausses sont nécessaires pour réduire «l'important écart» entre le coût de revient et le prix de cession. «Ces nouvelles mesures sont ciblées et bien étudiées. Elles ne toucheront pas les couches les plus défavorisées», a-t-il assuré hier lors de sa réponse aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), soulevées au cours des débats en plénière sur le projet de loi de finances 2016 (PLF 2016). Pour le gasoil, le ministre a affirmé que les agriculteurs vont bénéficier d'un remboursement sur ces augmentations. Quant à l'augmentation des prix de l'électricité, il a assuré que 9 millions de familles ne seront pas directement touchées. «Mais si nous commencions le ciblage des subventions, nous devrions commencer d'une manière progressive pour que les aides soient destinées à ceux qui en ont besoin», a-t-il déclaré en substance. Justifiant ces augmentations prévues par le projet de loi de finances 2016, Benkhalfa a avancé qu'elles visaient à réduire «l'important écart» entre le coût de revient et le prix de cession. Citant le rapport de conjoncture du 1er semestre 2015 du Conseil national économique et social (Cnes), présenté lundi dernier lors d'une réunion d'experts, le ministre a affirmé que la démarche du gouvernement sur la révision de sa politique de subvention est «impérative» dans la conjoncture actuelle marquée par une baisse drastique des revenus d'exportation des hydrocarbures. «La situation actuelle nécessite d'introduire des changements. Certes, nous n'allons pas franchir les lignes rouges, mais nous devrions changer les mécanismes de gestion pour donner un nouveau souffle à l'économie du pays», a-t-il soutenu. A propos de la politique de subvention, l'argentier du pays a affirmé que sa révision est envisageable, mais dans les prochaines années. «Effectivement, nous avons commencé à réfléchir au niveau du gouvernement de réviser la politique de subvention des prix de façon à ce qu'elle cible les catégories sociales qui en ont le plus besoin», a-t-il dit. Mais à quand cette révision ?. «D'ici une, deux ou trois années, nous irons vers un ciblage des subventions», a-t-il répondu. Le projet de loi de finances 2016 propose, notamment, d'ajuster le taux de la TVA pour passer de 7 % actuellement à 17 % sur la vente de gasoil, sur la consommation du gaz naturel dépassant 2 500 thermies/trimestre et sur la consommation d'électricité dépassant les 250 kWh/trimestre. «Actuellement, il y a au niveau des différents ministères une liste des personnes les plus démunies. Nous passerons d'un système de subventions généralisées à celui de subventions ciblées. Mais nous allons le faire étape par étape», a-t-il répété.

Z. M.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Baisse des importations sur les 10 premiers mois

LA FACTURE d'importation des matériaux de construction a poursuivi sa tendance baissière pour s'établir à 2,05 milliards de dollars (mds usd) sur les 10 premiers mois de l'année 2015, contre 2,88 mds usd à la même période de 2014, selon le centre national des Douanes. Cela représente une baisse de 28,77% en valeur, alors que les quantités importées ont reculé à un rythme plutôt lent avec une baisse d'un peu plus de 5%.
Ainsi, les quantités importées se sont établies à 8,66 millions de tonnes (mt) contre 9,14 mt entre les deux périodes de comparaison, soit un recul de 5,22% seulement, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). La baisse du montant des importations en valeur a concerné l'ensemble de la composante des importations de ces matériaux: ciments, bois, produits en céramique, fer et acier. La facture des importations des ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) a atteint 378,06 millions usd (5,17 millions de tonnes) contre 477,82 millions usd (5,26 millions de tonnes), soit une baisse de 20,88% en valeur avec un recul de seulement 1,66% en quantité.
Les importations de fer et d'acier ont enregistré une plus forte baisse de l'ordre de 30,64% en valeur en se chiffrant à plus de 1,11 mds usd contre 1,61 mds usd. Les quantités importées ont baissé, quant à elles, de 8,65% pour s'établir à 2,32 mt contre 2,54 mt. La baisse de la facture du fer et de l'acier s'explique essentiellement par une chute des prix mondiaux de ces produits puisque ce secteur enregistre une surabondance de l'offre mondiale couplée à une baisse de la demande chinoise.
Pour les importations de bois, la facture est passée à 515,9 millions usd (1,12 mt) contre près de 715,38 millions usd (1,28 mt), soit des baisses de 27,88% en valeur et de 12,72% en volume. Concernant les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires), elles ont connu une baisse en valeur de 47,61% pour atteindre 38,8 millions usd (40.615 tonnes) contre plus de 74 millions usd (46.952 tonnes). En somme, cette tendance baissière de la facture des importations des matériaux de construction, entamée depuis le début de l'année 2015, s'explique essentiellement par la baisse des cours mondiaux de ces produits.
En outre, les pouvoirs publics encouragent l'utilisation des matériaux de construction fabriqués localement afin de booster la production nationale et de freiner l'accroissement des importations. Les promoteurs, chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, ont été interdits, depuis fin 2014, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale. En 2014, les importations des matériaux de construction avaient atteint 3,65 milliards de dollars contre 3,43 milliards de dollars en 2013 (+6,4%).

R. N.

AKBOU

Deux individus inculpés pour vol et trafic de drogue

LA POLICE judicaire de la Sûreté de daïra d'Akbou a interpellé la semaine dernière un trafiquant de drogue et un cambrioleur à Akbou. Le trafiquant de drogue a été arrêté à la rue Métidji dans le grand quartier de Guendouza.
La PJ l'a pris en flagrant délit de possession de cannabis, une somme d'argent représentant les revenus de la drogue écoulée et aussi une arme blanche, à savoir un couteau. Il s'agit de DJ. A. alias Essekoufi, âgé de 30 ans et ayant des antécédents judicaires.
Il a été présenté devant le parquet d'Akbou et placé en détention provisoire par le juge instructeur pour les chefs d'accusation de «possession et commercialisation de drogue».
L'affaire du cambriolage du domicile de M.S. 50 ans à Akbou a été démêlée par la Police judiciaire aussi. L'auteur du vol a été arrêté la semaine dernière par la PJ suite à une plainte déposée par la victime. Il s'agit de CH.S, âgé de 29 ans, et originaire de Bouhamza (daïra de Seddouk).
«Ce dernier a été appréhendé suite aux investigations menées par les enquêteurs de la Police judicaire», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le voleur, qui n'a pas hésité à dégrader la porte pour s'introduire dans le domicile de la victime, a dérobé une somme d'argent et plusieurs objets.
Il a été mis en examen par le parquet d'Akbou qui l'a placé en détention provisoire.

N. B.

ILS SONT MEMBRES D'EL MOURABITOUNE

Deux Soudanais et deux Libyens arrêtés avec un arsenal de guerre

Les quatre membres d'El Mourabitoune ont réussi à se faufiler à l'intérieur du pays. Toutefois la vigilance des GGF d'Illizi a permis de les localiser et de les débusquer. On ne sait pas encore si les deux Soudanais et les deux Libyens, bien armés, étaient envoyés par Mokhtar Belmokhtar ou tout simplement des éclaireurs d'El Mourabitoune. L'enquête le déterminera.



Deux Soudanais et deux Libyens fortement armés ont été arrêtés par les gardes-frontières (GGF) de la Gendarmerie nationale d'Illizi suite à une embuscade tendue à la frontière algéro-libyenne, plus exactement à Aïn Aflahleh au lieu-dit Tendjedj, à 300 km à l'ouest de Djanet. Au cours de cette importante opération, les GGF ont découvert un arsenal de guerre dissimulé par les quatre présumés terroristes qui seraient des membres d'El Mourabitoune, groupe terroriste dirigé par Mokhtar Belmokhtar.

Cette opération a permis aux gendarmes de récupérer cinq véhicules 4X4 de marque Toyota Station et Hilux, ainsi que trois kalachnikovs PM/AK, quatre chargeurs, 180 cartouches, 1 téléphone satellitaire de type Thuraya et deux téléphones portables, a souligné la Gendarmerie nationale. Selon toujours cette dernière, l'opération a été menée durant la soirée d'avant-hier par une unité composée de plusieurs GGF d'Aïn Aflahleh a dressé une embuscade près de la bande frontalière séparant l'Algérie et la Libye, plus exactement au lieu-dit Tendjedj à 300 km à l'ouest de la commune de Djanet.

Deux Soudanais et deux Libyens ont été rapidement maîtrisés, ne leur laissant, ainsi, pas le temps d'user de leurs armes. Suite à cette opération antiterroriste, les gendarmes ont ouvert une enquête pour déterminer l'objectif de la présence de ces quatre terroristes sur le territoire algérien et comment ils ont franchi la frontière algéro-libyenne.

Les enquêteurs n'écartent pas la piste d'un attentat terroriste qui serait, fort probablement, préparé et projeté sur le sol algérien. Toutes les thèses ne sont pas écartées, du moment que les quatre membres d'El Mourabitoune étaient armés et que, probablement, ils ont dissimulé une autre quantité d'armement plus importante dans le désert, afin de rassembler l'ensemble de l'arsenal de guerre pour perpétrer un ou des attentats-suicides qui pourraient bien cibler les bases de vie de Sonatrach ou celles des compagnies étrangères dans la région.

L'enquête en cours cible aussi certains acolytes des quatre membres d'El Moulathamoune qui pourraient se trouver dans la région, ou cachés dans une commune ou ailleurs. Pour le moment, les quatre terroristes capturés sont soumis à des interrogatoires afin de savoir le plan diabolique qu'ils prépareraient. Par ailleurs, l'activité de l'organisation terroriste El Mourabitoune a sensiblement augmenté depuis quelques jours. Il y a plus d'une semaine, une attaque armée avait ciblé l'hôtel Radisson Blu à Bamako, au Mali, où 28 personnes ont été tuées par deux terroristes d'El Mourabitoune. Cet attentat a été revendiqué, quelques heures après l'opération, par cette organisation criminelle dont l'émir n'est autre que Mokhtar Belmokhtar alias «Mokhtar Marlboro».

Le même groupe terroriste a été à l'origine de la triste prise d'otages à la base de vie de Tiguentourine, en janvier 2013. Une attaque qui avait coûté la vie à 44 personnes, dont 43 étrangers et 1 Algérien.

Cette attaque meurtrière avait été revendiquée par Mokhtar Belmokhtar. Il avait, à cette date, menacé l'Etat algérien d'autres attentats spectaculaires. Le sud du pays est en passe de devenir un véritable axe privilégié pour les différents groupes armés qui activent au Mali, au Tchad, en Niger, en Libye et en Tunisie. Fort heureusement, la réplique et la présence des forces de l'ANP appuyées par les GGF ont permis de mettre en échec plusieurs tentatives d'attentats d'El Mourabitoune et d'Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI). Toutefois, la menace demeure intacte avec l'apparition de l'Etat Islamique (EI) comme étant un nouveau concurrent sérieux pour les deux groupes terroristes cités auparavant. L'Algérie demeure une cible privilégiée pour l'ensemble des organisations terroristes qui cherchent les coups médiatiques et la «revanche» contre l'Etat algérien après leur cuisante défaite durant les années 1990, à l'époque des ex-GIA et ex-AIS. **F. Sofiane**

IL POIGNARDE QUATRE FOIS SON VOISIN

Un footballeur de Baraki condamné à 20 ans de réclusion

POUR S'ÊTRE RENDU coupable d'homicide volontaire avec préméditation à l'aide d'une arme piquante et tranchante sur la personne de son voisin, le nommé G. Rafik, la trentaine, repris de justice, demeurant à Diar El Baraka de Baraki, a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle.

Le verdict a été prononcé, avant- hier, par Mme Gheddar Nadia en sa qualité de présidente du tribunal criminel d'Alger aidée dans sa tâche par Mmes El Annabi Zoulikha et Bediaf Rachida et MM. Taliouine Mustapha et Zoubir Kaddouri, deux membres du jury.

Lors de son passage à la barre, le mis en cause a reconnu avoir assené à sa victime le 14 octobre 2013, soit la veille de l'Aïd El Adha, à 15h35mn en plein cœur du quartier populaire de Baraki et plus précisément au centre de transit de Diar El Baraka, pas moins de quatre coups de couteau à la victime dans différentes parties de son corps, notamment au niveau du thorax et du ventre.

Par contre, il a nié avoir eu l'intention de mettre fin aux jours de son antagoniste. Il a tenu à préciser à la présidente de l'audience que la victime lui avait reproché d'avoir prononcé des grossièretés devant sa mère et sa sœur et qu'au moment où il est allé s'expliquer avec lui, la victime lui avait manqué de respect en lui déclarant : «Tu devrais avoir honte des agissements de ta sœur !».

Dans le même contexte, le mis en cause a affirmé : «Une altercation s'en est suivie entre nous suite à quoi des voisins sont intervenus et ont pu apaiser les esprits. Mais quelques instants plus tard quand je suis ressorti, la victime avait l'intention de m'agresser en me lançant des grosses pierres ; je l'ai poursuivie et lorsqu'elle est tombée par terre je lui ai assené pas moins de quatre coups de couteau.» Appelé à la barre pour donner sa version des faits, un témoin a indiqué : «Il s'est acharné sur la victime en lui assénant plusieurs coups de couteau. Le mis en cause était dans un état second. Il ne voulait pas arrêter de frapper la victime qui tentait de rester debout. Même étant par terre, Rafik a continué de frapper sa victime…»

Le procureur général qui a requis la réclusion à perpétuité a estimé que toutes les preuves légales et matérielles sont réunies, notamment en ce qui concerne l'intention criminelle qui existait chez l'inculpé. Ce dernier, a ajouté le procureur, «s'est acharné sur sa victime en lui portant plusieurs coups de couteau à des endroits sensibles de son frêle corps !».

Les avocats de la défense ont insisté sur l'excuse de la provocation dont a fait l'objet leur client et appelé le tribunal d'être souverain dans son jugement et surtout d'écarter les témoignages rapportés dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger. Ces derniers comptent introduire un pourvoi en cassation à la chambre criminelle de la Cour suprême avant l'expiration du délai pour la révision de la peine prononcée contre leur client, car ils estiment que cette dernière est lourde ! **Redouane Hannachi**

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Arrestation de 33 personnes dans le Sud algérien

TRENTE-TROIS contrebandiers ont été arrêtés mardi dernier dans différentes régions du sud du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de Djanet, (4e Région militaire) a arrêté le 24 novembre 2015 huit contrebandiers de différentes nationalités et saisi un véhicule tout-terrain, dix détecteurs de métaux, deux groupes électrogènes et des téléphones portables», précise le communiqué «De même, des éléments de la Gendarmerie nationale d'Ouargla ont intercepté un contrebandier et un véhicule touristique chargé de 75 400 boîtes de différents médicaments», ajoute-t-on. «Au niveau de la 6e Région militaire, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam ont arrêté, vingt-quatre contrebandiers de différentes nationalités et ont saisi deux véhicules tout-terrain, une moto, cinq détecteurs de métaux et des téléphones portables», rapporte encore la même source. «Par ailleurs, et à Tlemcen (2e Région militaire), des éléments des gardes-frontières ont déjoué une tentative de contrebande de 7.965 litres de carburants», constate par ailleurs le MDN. **R. N.**

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère De L'enseignement Supérieur Et De La Recherche Scientifique

Avis De Recrutement

L' Ecole Nationale Polytechnique D'EL –Harrach(Recruté Par Voie De Concours Sur Titre L'année-2015)

LE GRADE	NOMBRE DE POSTES	MODE DE RECRUTEMENT	LES CONDITIONS D'ACCES	LES SPECIALITES
Administrateur	05	Sur titre	Licence ou d'un titre reconnu équivalent.	Sciences juridiques et administratives- sciences économiques- sciences financières- sciences commerciales- sciences de gestion-sciences politiques et relations internationales-sociologie sauf la spécialité sociologie éducative –psychologie : spécialité organisation et travail-science de l'information et de la communication- sciences islamiques: spécialité charia et droit.
Secrétaires principale de direction	01		Diplôme de technicien supérieur en secrétariat ou d'un titre reconnu équivalent	/
Secrétaire	01		Certificat de maitrise professionnelle en secrétariat ou d'un titre reconnu équivalent	/
Ingénieur des laboratoires universitaires	03		Diplôme de master, d'ingénieur d'état ou d'un diplôme reconnu équivalent,	Génie Civil –Métallurgie- Génie Minier
Attaché des laboratoires universitaires	03		Licence, diplôme d'études supérieures (D.E.S) ou d'un diplôme reconnu équivalent	Génie chimique - mécanique – électronique
Technicien supérieur des laboratoires universitaires	02		Diplôme d'études universitaires appliquées (D.E.U.A.), diplôme de technicien supérieur ou d'un diplôme reconnu équivalent	Hydraulique - mécanique
Technicien des laboratoires universitaires	01		Diplôme de technicien Ou diplôme reconnu équivalent,	/
Adjoint technique des laboratoires universitaires	01		Niveau de 3ème année secondaire accomplie ou d'un niveau équivalent.	/
Attaché de bibliothèques Universitaires Niveau 1	02		Licence en bibliothéconomie ou diplôme reconnu équivalent,	/
Adjoint technique de bibliothèque universitaire	01		Niveau de 3ème année secondaire accomplie ou d'un niveau équivalent.	/
Comptable Administratif Principal	01	Sur épreuve	Diplôme d'études universitaires appliquées (D. E. U .A) ou d'un titre reconnu équivalent	Comptabilité et fiscalité,- comptabilité, comptabilité et gestion financière des entreprises, comptabilité et gestion, T-S en gestion des stocks, T-S en comptabilité et gestion, T-S en comptabilité et finance, certificat d'économie et droit.
Attaché d'administration	03		Baccalauréat ayant accompli avec succès deux (02) années d'enseignement ou de formation supérieurs accomplie.	Sciences juridiques et administratives -sciences économiques -sciences financières -sciences commerciales -sciences de gestion- sciences politiques et relations internationales-sociologie -psychologie-science de l'information et de la communication-sciences islamiques-management public-droit des affaires-droit des relations économiques internationales-commerce international-marketing
Agent d'administration principal	03		Baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme reconnu équivalent	/
Agent d'administration	01		Niveau troisième année secondaire accomplie.	/
Ingénieur d'état en informatique	03		Diplôme d'ingénieur d'Etat en Informatique ou d'un titre Reconnu Equivalent.	Système informatique
T-S en informatique :	02		Diplôme de technicien supérieur en informatique, Diplôme d'études universitaires appliquées en informatique –DEUA- et informatique de gestion- ou d'un diplôme reconnu équivalent	/

Le dossier de candidature

- -1- Demande manuscrite précisent le grade, l'adresse et le N° de téléphone
- -2-Une Copie de la pièce d'identité nationale
- -3-Une copie du Titre ou diplôme,
- -4-Une copie de relevé des notes du cursus de formation ; **(pour le concours sur Titre)**
- -5-une fiche de renseignement, remplie par le candidat (peut être téléchargée sur le site internet suivant **www.concours-fonction-publique.gov.dz** ou **www.dgfp.gov.dz**
- -6-Tout document prouvant les travaux et études réalisés par le candidat dans sa spécialité , le cas échéant **(pour le concours sur Titre)**
- -07-Tout document prouvant que le candidat a suivi une formation supérieure au niveau requis dans sa spécialité , le cas échéant **(pour le concours sur Titre)**
- --8-les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité. Celles ci doivent être dûment visées par l'organe de sécurité social, pour l'expérience acquise dans le secteur privé. **(pour le concours sur Titre)**
- 09-Tout document prouvant que le candidat est major de promo **(pour le concours sur Titre)**
- 10-Les candidats ayant la qualité de fonctionnaire désirant participer au concours doivent être préalablement autorisés par l'autorité ayant pouvoir de nomination

Les candidats définitivement admis seront, préalablement à leur nomination dans les grades et emplois postulés, invités à compléter leur dossier administratif par l'ensemble des autres documents dont notamment.

- Une copie de l'attestation certifiée conforme à l'original justifiant la situation vis-à-vis du service national.
- Casier judiciaire (bulletin N° 3) en cours de validité.
- Un extrait de naissance N°12
- 4 photos
- une fiche familiale, pour les candidats mariés
- certificat de nationalité.
- certificat médicaux généraux+ phtisiologie.

Délais des inscriptions des dossiers

Les dossiers doivent être transmis à la Direction Générale de l'Ecole Nationale Polytechnique, 10 Avenue HASSEN-BADI B-P 182 El HARRACH, dans un délai de quinze (15) jours ouvrable à compter de la date de parution du premier avis dans la presse.

Observation :

- **Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais ne sera pas pris en considération.**
- **Les dossiers non retenus ne seront pas restitués aux candidats.**

Le Jeune Indépendant **du 26/11/2015 / ANEP N° 355 564**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA D'ILLIZI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 10/2015 (IRRATIUM)

Conformément l'article **49** au décret présidentiel N° :10/236 modifié et complété portant réglementation des marché publics et suite à l'appel d'offres restreint N° : **10/2015** lancé dans le quotidien المحور اليومي et Le Jeune Indépendant du :**05/04/2015** portant sur:

Projet :

Réalisation de la piste Reliant la RN03 –Tassat-Afra Sur 44km
(Les ouvrages d'assainissement en 09 Lots)
Lots N°08 : Réalisation d'un passage submersible sur 300 ml du pk 42+800 au pk 43+100

La direction des travaux publics de la wilaya d'illizi informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés a cet appel d'offres que les résultats de l'évaluation des offres techniques et financières sont les suivants :

Lot N° :	Entreprise	Montant en TTC	Note technique /100	Offre financière
08	TATI ZADA NIF : 799490299000811	26 844 480.00 DA	53،17	MOIN DISANT

Le Jeune Indépendant **du 26/11/2015 / ANEP N° 355 525**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 099802019121821

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 114 (modifié) du décret présidentiel n°236/10 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics , le directeur des équipements publics de la wilaya de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres national restreint **N°60/2015** paru dans les quotidiens « الحياة العربية» et «Le Jeune indépendant» en date du 13/07/2015 , relatif à **la réalisation de 03 CEM à Travers la Wilaya de Chlef** (Projet : Réalisation d'un CEM type B07/200R à OUED FODDA , Projet : Réalisation d'un CEM type B07/200R à BOUKADER, Projet : Réalisation d'un CEM type B07/200R à EL KARIMIA) que l'attribution provisoire du marché relatif à la réalisation du Lot **Lot n°2A** (Bloc enseignement + Administration + Sanitaires + Bâche à eau au CEM type B07/200R à BOUKADER) d'un montant de : **138.599.849,70** DA (TTC) et un délai de (12) Mois , parue dans les quotidiens «الحياة العربية» en date du 03/10/2015 et «Le Jeune indépendant» en date du 01/10/2015 prononcée en faveur de l'entreprise KIOUS Med **est annulée suite au rejet du projet de marché par le comité des marché s de la wilaya en séance du 10/11/2015.**

Le Jeune Indépendant **du 26/11/2015 / ANEP N° 355 411**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Direction de la Santé et de la Population
Wilaya d'Alger
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 408016000016049

Avis d'attribution provisoire de marche

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à la consultation du lot N° 03 suite à l'appel d'offre **N°08/DSP/2015** déclaré infructueux dans les journaux nationaux: **El Massa: (22/06/2015), Le Jours D'Algérie: (23/06/2015) et le BOMOP: (la semaine du 28 Juin au 04 juillet 2015),** et relative au cahier des charges portant **Acquisition des équipements médicaux au profit de la polyclinique de Daboussi,** que la commission d'évaluation des offres, de la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Alger a déclaré ce qui suit :

1) Attribution provisoire du marché relatif au **Lot N°03:Automates d'hématologie:** à la **SARL ADVENCED MEDICAL PRODUCT (AMP),** sise au: **15 Lot les Orangers Vieux Kouba, Alger.** - Numéro d'identification fiscale: **00011600180026**8. - Délai de livraison: **30 jours.** - Délai de garantie: **25 mois.** - Note technique: **70 points.** -Note financière: **30 points** - Note totale: **100 points.** - Montant en TTC: **781 560,00 DA**

Les soumissionnaires, qui sont intéressés, sont invités à la Direction de la Santé de la Wilaya d'Alger au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés public de la Wilaya d'Alger, conformément aux dispositions du l'article 44 et 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété

Le Jeune Indépendant **du 26/11/2015 / ANEP N° 355 629**

Racisme ordinaire en Guadeloupe

« Sale nègre ! Fils de pute ! Esclave ! Fils de vieille négresse !... » C'est ainsi que l'héritier d'une famille de planteurs s'est récemment adressé à un Noir guadeloupéen. Des descendants de propriétaires d'esclaves projettent, avec le concours de l'État, d'ériger une stèle célébrant les premiers colons blancs génocidaires et esclavagistes arrivés en 1635 en Guadeloupe.

par Jean-Pierre Anselme



« Sale nègre ! Fils de pute ! Esclave ! Fils de vieille négresse ! C'est moi Nicolas Chaulet qui te le dit, les nègres ont toujours été les chiens des Chaulet ! Kounya manman-w, makak ! Un petit nègre comme toi ne peut pas faire peur à un Chaulet ! Je vais te faire tuer, sale petit nègre ! " »

Voilà ce que rapporte l'avocat Harry Nirelep, témoin de cette scène qui s'est déroulée dans un restaurant de Gourbeyre. Ces propos seraient ceux d'un certain Nicolas Chaulet, héritier d'une famille de planteurs.

Ces faits ne sont pas anodins et doivent être replacés dans un contexte bien particulier. Depuis toujours, l'État français considère que la colonisation, la traite négrière et l'esclavage étaient une bonne chose pour les nègres et que les blancs répondaient en fait à une mission divine : celle de civiliser les nègres, ces sauvages.

C'est ainsi qu'en 1848, ce sont les esclavagistes « spoliés » pour avoir perdu leur cheptel de nègres qui ont été indemnisés et non les esclaves.

En 2009, M. Despointes, béké Martiniquais, descendant de propriétaire d'esclaves, tenait les propos suivants sur canal+ : « Dans les familles métissées, les enfants sont de couleurs différentes, il n'y a pas d'harmonie. Moi, je ne trouve pas ça bien. Nous (ndlr : les békés), on a voulu préserver la race. » « Les historiens ne parlent que des aspects négatifs de l'esclavage et c'est regrettable » ……« les bons côtés de l'esclavage et les colons qui étaient très humains avec leurs esclaves, qui les ont affranchis et qui leur donnaient la possibilité d'avoir un métier ».

Eh bien la cour de cassation a décidé que la loi Taubira du 21 Mai 2001, bien qu'instituant l'esclavage et la traite négrière comme crime contre l'humanité, ne permettait pas de condamner le sieur Despointes pour apologie de crime contre l'humanité. Car la loi Taubira n'est qu'une loi mémorielle, un texte qui ne comporte aucun élément juridique qui peut servir de fondement légal à une poursuite pour apologie.

La chambre criminelle de la cour de cassation a donné la permission de faire l'apologie de l'esclavage. Et les racistes et autres nostalgiques du système de plantation s'en donnent à cœur joie.

Ainsi, des descendants de propriétaires d'esclaves, ont décidé, avec le concours des services de l'État, d'ériger une stèle célébrant les premiers colons blancs génocidaires et esclavagistes arrivés en 1635 en Guadeloupe. Cette stèle apparait comme la réponse des békés et du pouvoir colonial au légitime combat de réappropriation de terres menée par les agriculteurs de Daubin.

Plusieurs organisations militantes ont demandé, devant le tribunal administratif, l'annulation de l'autorisation administrative délivrée par le conservatoire du littoral. Voilà la réponse du juge :

Selon le juge, il serait tout à fait admis de faire une stèle à la gloire d'Adolphe Hitler, dès lors qu'il est fait « abstraction des crimes commis ». Nous savons bien que cela est faux et quiconque s'y hasarderait serait immédiatement mis en examen et durement condamné.

Dès lors, nous sommes dans une légitimation institutionnelle du droit à l'insulte et de l'apologie de l'esclavage et de la traite négrière pourtant reconnus crime contre l'humanité.

Tous ces faits démontrent que la mentalité esclavagiste perdure encore chez les descendants d'esclavagistes, qui se comportent en maitres et seigneurs. Et ce sont ceux-là mêmes qui parlent du vivre ensemble mais qui n'ont jamais changé de couleur depuis 1635. Il faut « préserver la race ». Les Guadeloupéens de toute origine ethnique ne peuvent pas accepter ce racisme et la persistance de cette mentalité esclavagiste.

Tous ces évènements montrent au monde entier, à tous les démocrates, que dans la Colonie de Guadeloupe, en plein XXIème siècle, l'État colonial français et ses juges continuent de fonctionner comme au pire temps de l'esclavage. Cela intervient au moment même où un historien français révisionniste, un certain Jean-François Niort, par ailleurs, membre du conseil scientifique du fameux Mémorial Act, a entrepris de mettre en avant les « bons côtés du Code noir ».

Nous sommes face à une grave atteinte à la dignité et à la mémoire du peuple guadeloupéen dans son ensemble. La terre de Guadeloupe a été mise en valeur par ses premiers habitants (Amérindiens et notamment les Kalinas) que la colonisation française a tenté d'exterminer avant de réduire nos proches parents en esclavage, sur ces mêmes terres. Cette terre est notre terre que tous nos ancêtres ont fécondée de leur sueur, de leur sang !



Mais la complicité de la justice coloniale ne s'arrête pas là. Rappelons-nous l'affaire Sylvie Hayot., nièce du puissant patron béké de la Martinique. Octobre 2011, elle cause un accident de la route et tente de s'enfuir. Elle est secourue par les pompiers et c'est alors que les insultes racistes fusent : « Pa mannyé mwen, sal nèg ! » « Ne me touchez pas sales nègres ! » « An ké fè chyen an mwen manjé zòt ». Elle ira jusqu'à gifler un gendarme noir.

Avril 2012, l'affaire est à l'audience après plusieurs reports. Coup de théâtre, le délit d'injures à caractère racial n'est pas retenu car le tribunal s'est déclaré non saisi de ce chef de prévention. Ainsi, la procédure à mettre en œuvre en matière d'injure publique à caractère racial est régie par la loi du 31 juillet 1881. Le procureur a déclaré lors de l'audience : « le parquet a fait une boulette », il a omis de faire référence à cette loi. C'est par ce tour de passe-passe que la justice coloniale a exempté la dame Hayot de toute condamnation pour propos racistes. Cela aurait fait tâche car son oncle venait d'être décoré par Sarkozy quelques mois auparavant.

« Vanter les bons côtés de l'esclavage » ; « Dire et écrire que l'esclavage et la traite négrière était une bonne chose pour les nègres » ; « Célébrer et commémorer les esclavagistes » ; « Dire que la liberté est un plat pour lequel l'estomac des nègres n'est pas préparé », etc……. ne sont pas passibles de condamnations devant les juridictions françaises. C'est donc avec la bénédiction de la justice coloniale française et le plus naturellement du monde que les racistes peuvent proférer des insultes racistes et faire l'apologie de l'esclavage.

J-P Anselme

LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOS COM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play App Store
contact@kioscom.com

Tensions entre Moscou et Ankara

Des tensions entre la Russie et la Turquie sont survenues après que l'armée turque ait abattu un avion militaire russe à la frontière syrienne, Moscou condamnant une violation flagrante du droit international et Ankara revendiquant son droit à protéger ses frontières, alors que la communauté internationale appelle à éviter une escalade.

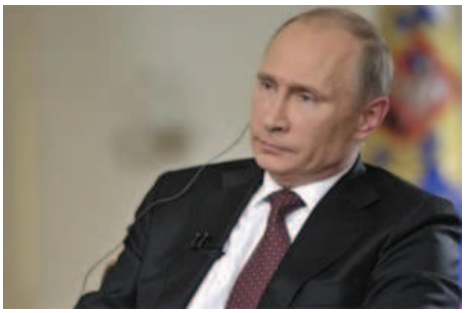
La Turquie a abattu mardi un avion militaire russe, Sukhoï Su-24, qui avait, selon elle, violé son espace aérien à sa frontière avec la Syrie. Ce que rejette catégoriquement Moscou, qui assure que son avion de chasse n'a pas pénétré dans l'espace aérien turc et que l'armée turque n'a pas tenté d'entrer en contact radio ou visuel avec l'appareil russe avant de l'abattre. Ejectés de l'avion, un des deux pilotes est mort dans les airs alors qu'on lui tirait dessus depuis le sol, alors que le second a été secouru mercredi après une opération spéciale menée conjointement par les forces syriennes et russes, selon la Défense russe qui a déploré la perte mardi d'un soldat russe lors d'une tentative de sauvetage avortée.



Cette succession d'évènements a été fermement condamnée par la Russie, qui a indiqué cesser tous les contacts militaires avec la Turquie et annoncé que le croiseur Moskva de la flotte russe, équipé de systèmes antiaériens, allait mouiller près de la province de Lattaquié, dans le nord-ouest de la Syrie. Toutes les cibles représentant pour nous une menace potentielle seront détruites", a averti le général russe, Sergueï Roudskoï, précisant que les bombardiers russes qui ont entamé leur mission anti-terroriste en Syrie le 30 septembre à la demande de Damas, voleront désormais sous la protection de chasseurs. La Russie a également annoncé le déploiement de systèmes de défense antiaérienne S-400 sur sa base aérienne de Hmeimim en Syrie.

La Russie en Colère

LE PRÉSIDENT russe, Vladimir Poutine, a très vivement réagi à l'action de la Turquie, dénonçant un coup de poignard dans le dos qui nous a été porté par les complices des terroristes".



Notre avion, nos pilotes ne menaçaient nullement la Turquie", a souligné M. Poutine, relevant que "cet événement tragique allait avoir des conséquences sérieuses sur les relations russo-turques.

Le Premier ministre, Dmitri Medvedev, a pour sa part prévenu la Turquie des conséquences économiques d'un "acte criminel téméraire", estimant que "ces dégâts seront difficilement réparables.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a lui annoncé l'annulation de la visite qu'il devait faire mercredi en Turquie, et a déconseillé aux Russes de se rendre en Turquie, une de leurs destinations touristiques favorites.

Appels internationaux à la désescalade



LE PRÉSIDENT turc a convenu mardi avec son homologue américain Barack Obama de l'importance de désamorcer les tensions et de faire en sorte d'éviter de nouveaux incidents similaires". M. Obama a souligné lors de cet échange téléphonique que le droit de la Turquie de défendre sa souveraineté était "soutenu par les Etats-Unis et l'Otan. Les deux dirigeants ont également exprimé leur engagement en faveur d'un processus politique de transition vers la paix en Syrie, ainsi que leur détermination commune à combattre le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique. Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a aussi appelé au calme et à la désescalade", répétant qu'"il s'agissait d'un incident sérieux et qu'il fallait éviter que la situation échappe à tout contrôle. Le chef de la diplomatie allemande, Frank-Walter Steinmeier, a quant à lui demandé à la Russie et à la Turquie de faire preuve de prudence et de bon sens. L'Iran, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a averti que cet acte était "un mauvais message aux groupes terroristes soulignant "le caractère sensible de la situation en Syrie et son effet sur la paix et la sécurité mondiales, ainsi que la nécessité d'une lutte internationale unie pour combattre le terrorisme. Pour faire face aux groupes terroristes, notamment Daech/EI, la Russie s'est dit prête à constituer un état-major commun contre le groupe radical, incluant la France, les Etats-Unis et même la Turquie.

La Turquie fait valoir son droit à protéger ses frontières

ALORS QUE les condamnations fusent côté russe, Ankara a de nouveau justifié mercredi le recours à la force par les F-16 turcs en répétant que le Su-24 russe avait été sommé "10 fois en 5 minutes" de quitter la frontière. Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a néanmoins assuré vouloir éviter toute escalade avec la Russie après cette affaire, réitérant "défendre seulement la sécurité et le droit de son peuple. La veille, M. Erdogan avait souligné que tout le monde devait respecter le droit de la Turquie à protéger ses frontières, condamnant fermement l'intensification des attaques contre les Turkmènes, des Syriens turcophones. La Turquie avait dénoncé en fin de semaine dernière "des bombardements russes qui visent des villages de civils turkmènes" et demandé "l'arrêt immédiat de cette opération". La diplomatie turque avait alors convoqué l'ambassadeur de Russie à Ankara.

UN SÉISME DE MAGNITUDE 7,5 FRAPPE L'EST DU PÉROU

Un séisme de magnitude 7,5 et d'une profondeur de 602,3 km a frappé l'est du Pérou mardi soir non loin de la frontière avec le Brésil, a annoncé l'Institut américain de géologie (USGS). La secousse a eu lieu à 22h45 GMT et l'épicentre du tremblement de terre est situé à 681 kilomètres au nord-est de la capitale Lima, et à 173 km au nord-ouest d'Iberia

CHYPRE

Chypre a renvoyé mardi vers la Suisse six Français qui avaient été retenus samedi à leur arrivée à l'aéroport de Larnaca (sud) et soupçonnés dans un premier temps de liens avec des "groupes extrémistes", selon les autorités. Pour des raisons de sécurité, et en accord avec les lois de la République, nous ne les avons pas laissés entrer dans le pays", a déclaré mardi le porte-parole de la police chypriote, Andreas Angelides. Ces personnes ne sont pas considérées comme terroristes mais nous avons des raisons de leur refuser l'entrée et elles sont renvoyées aujourd'hui", a-t-il ajouté, sans donner plus de détails. La police a déclaré en soirée que le groupe avait quitté l'île à bord d'un avion à destination de Bâle-Mulhouse. Des responsables ont indiqué que le fait que les six hommes ne soient pas escortés pour leur retour montrait qu'ils ne représentaient pas de menace. Agés de 25 à 33 ans, les six hommes avaient été retenus samedi soir après leur arrivée à Larnaca à bord d'un avion d'une compagnie à bas coûts en provenance de Bâle-Mulhouse, selon la police.

YÉMEN

Près de 200.000 civils vulnérables sont pris au piège des combats à Taëz dans le sud-ouest du Yémen entre les forces gouvernementales et les Houthis, a déploré mardi l'ONU. Selon le patron des opérations humanitaires Stephen O'Brien, ces civils vivent comme sous un siège et manquent cruellement d'eau, de nourriture et de médicaments. Dans un communiqué, il a accusé les Houthis de "bloquer les routes d'approvisionnement et de continuer à empêcher la livraison d'aide humanitaire" dont les habitants de la ville ont un besoin urgent. Des quartiers d'habitation et des installations médicales autour de Taëz sont aussi "continuellement touchés par des tirs d'obus, a-t-il ajouté. Les hôpitaux de Taëz sont surchargés par les blessés et manquent de personnel. Malgré les efforts des agences humanitaires, les convois restent bloqués aux points de contrôle et l'accès humanitaire est très limité. Jugeant la situation "inacceptable", il a enjoint "toutes les parties prenantes (...) à faciliter d'urgence la livraison de l'aide pour sauver des vies.

L'OMS APPELLE À LA PRÉSERVATION DE LA SANTÉ DES RÉFUGIÉS

LA DIRECTRICE régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Europe, Dr. Zsuzsanna Jakab a appelé, dans un communiqué de presse, à l'élaboration d'un cadre d'action conjointe sur la santé des réfugiés et des migrants dans la Région européenne de l'OMS.

«Un cadre d'action conjointe sur la santé des réfugiés et des migrants dans la Région européenne de l'OMS doit être élaboré de toute urgence», a déclaré la Directrice régionale de l'OMS, à l'occasion d'une réunion de haut niveau de deux jours organisée par l'OMS, qui s'est ouverte lundi à Rome pour discuter de la santé de ces réfugiés et migrants.

Alors que l'Europe fait face à un afflux sans précédent de réfugiés et de migrants, les participants à la réunion, dont des ministres de la santé, examinaient comment les pays et les organisations partenaires peuvent améliorer les soins de santé et la couverture sanitaire des réfugiés et des migrants, a précisé l'OMS.

En 2015, quelque 2 millions de réfugiés et migrants ont trouvé refuge en Turquie, s'ajoutant aux plus de 700.000 personnes qui sont entrées dans d'autres pays européens.

Près de 5 % d'entre eux ont besoin d'une assistance médicale et souffrent de problèmes de santé divers (blessures accidentelles, hypothermie, brûlures, événements cardiovasculaires, complications liées à la grossesse et à l'accouchement, diabète, hypertension, etc.).

Certains facteurs tels que le déplacement massif des populations, la pénurie d'eau, ainsi que le manque d'abri et d'installations sanitaires adéquats, augmentent les risques de maladies transmissibles. «Les systèmes de santé des pays accueillant des réfugiés et des migrants sont bien équipés pour diagnostiquer et soigner les maladies infectieuses et non transmissibles courantes», a souligné Dr. Jakab.

LE TABAC BIENTÔT BANNI DES HLM EN AMÉRIQUE

LES ETATS-UNIS ont annoncé leur intention d'interdire la cigarette dans tous les HLM du pays dans le cadre de la lutte antitabac.

La mesure a été dévoilée par le secrétaire au Logement et au Développement urbain Julian Castro, un ex-élu du Texas.

«Nous avons la responsabilité de protéger les habitants des logements du parc public des conséquences nocives de la tabagie passive», a-t-il déclaré.

«Ce projet de règlementation aidera à améliorer la santé de plus de 760.000 enfants et permettra aux agences de l'habitat public d'économiser annuellement 153 millions de dollars en couverture santé, maintenance et incendies évitables», a-t-il justifié.

Le texte prévoit que les cigarettes, les pipes et les cigares seront bannis de tous les locaux d'habitation, de tous les bureaux administratifs, de toutes les parties intérieures communes et enfin des zones extérieures dans un rayon de huit mètres.

Le ministère américain du logement et du développement urbain incite depuis 2009 les agences d'HLM à instaurer sur la base du volontariat des résidences sans tabac.

Plus de 228.000 appartements sont ainsi déjà non fumeurs. Les nouvelles règles feraient passer ce nombre à 940.000 appartements.

Debout comme assis, toute station prolongée entraine ses problèmes de santé

De très nombreuses études ont documenté les effets néfastes de la sédentarité sur la santé, notamment de la position assise au domicile ou sur le lieu de travail, face à l'écran.



Une station debout prolongée a aussi ses effets néfastes et à long terme, explique une étude du Swiss Federal Institute of Technology de Zurich (ETH), publiée dans la revue spécialisée Human Factors. Fatigue musculaire, troubles musculo-squelettiques et maux de dos attendent les près de 50% d'employés dans le monde tenus de rester debout plus des trois quarts de leurs journées de travail. Dont les personnels hospitaliers.

De très nombreuses recherches ont mis en garde contre les inconvénients pour la santé associés à une station assise prolongée au bureau, ou à la maison : Risque accru de diabète et de maladie cardiaque, d'invalidité, de décès prématuré. L'American Journal of Preventive Medicine a consacré toute une édition spéciale aux effets délétères d'un comportement trop sédentaire et d'une station assise trop prolongée durant la journée, au point de qualifier leurs conséquences de vrai drame sanitaire. En bref, si le manque d'exercice physique est impliqué dans de nombreux processus pathologiques, la position assise prolongée est aussi un facteur de risque à part entière.

Et la station debout prolongée ? Elle est aussi associée à des problèmes de santé non négligeables, comme la fatigue, les crampes dans les jambes, les maux de dos, qui peuvent entraîner une gêne importante. Cette nouvelle étude suggère qu'à long terme, cette fatigue musculaire peut avoir aussi des conséquences graves pour la santé.

La station debout prolongée et ses implications musculo-squelettiques représentent un double fardeau explique María Gabriela García, chercheur à l'ETH Zürich: pour l'employé et l'employeur. Pourtant ce facteur n'a pas été jusqu'ici l'objet de beaucoup d'attention. Son équipe a invité des participants appartenant à 2 tranches d'âge, 18 à 30 ans et plus de 50 ans, de simuler un travail debout sur des périodes de 5 heures. Les participants pouvaient, comme dans la vraie vie, prendre de courtes pauses assises et 30 minutes pour le déjeuner.

L'expérience montre, à la fin de la journée, dans les 2 groupes d'âge, des preuves de fatigue importante, qui persistent au moins 30 minutes après une période de récupération assise. Une accumulation de fatigue musculaire qui, au bout de plusieurs jours, est associée au développement de troubles musculo-squelettiques et à des maux de dos, concluent les auteurs.

Ainsi, comme dans les fonctions où la position assise prolongée est de rigueur, un travail debout nécessite non seulement de prendre des pauses régulières assises mais d'aller se dégourdir régulièrement les jambes. L'étude n'aborde que les effets musculaires, mais une station debout prolongée entraine aussi une sensation d'inconfort due à une insuffisance circulatoire, et entraîne des effets néfastes sur la fonction cardiovasculaire (ou endothéliale).

La position assise n'est pas mauvaise pour la santé, révèle une étude britannique

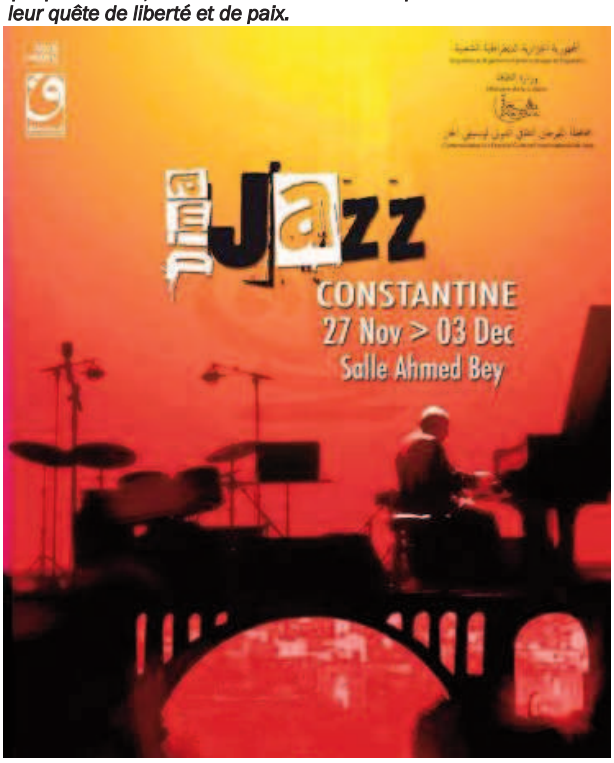
UNE ÉTUDE britannique publiée dans l'International Journal of Epidemiology, a révélé que rester assis pendant longtemps n'est pas mauvais pour la santé, à condition de faire suffisamment d'exercice.

Menée par les universités britanniques d'Exeter et de UCL, cette étude a suivi plus de 5.000 personnes (3.720 hommes et 1.412 femmes) pendant seize ans et conclut que «s'assoir, à la maison ou au travail, n'est pas associé avec un risque accru de mortalité», lit-on dans le journal britannique, édité par l'université d'Oxford. «Notre étude va à l'encontre des idées actuelles sur les risques de la position assise et montre que le problème réside dans l'absence de mouvements plutôt que dans le temps passé assis», a déclaré dans un communiqué le docteur Melvyn Hillsdon de l'université d'Exeter. «N'importe quelle posture stationnaire dans laquelle les dépenses d'énergie sont faibles peut être préjudiciable pour la santé, que ce soit la position assise ou debout», a-t-il continué. «Nos conclusions suggèrent que réduire le temps passé assis n'est peut-être pas aussi déterminant sur l'espérance de vie et qu'encourager les gens à être plus actifs devrait rester une priorité de santé publique», a ajouté le docteur Richard Pulsford de l'université d'Exeter. Cette étude va à l'encontre de la majorité de la littérature scientifique sur la question.

13e FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE CONSTANTINE

Roots et liberté

En s'inscrivant dans Constantine capitale 2015 de la culture arabe, la treizième édition du Festival international de jazz, le Dimajazz qui se déroulera du vendredi 27 novembre au jeudi 3 décembre à la salle Ahmed-Bey, est dédiée au peuple palestinien, aux artistes de la Palestine pour les soutenir dans leur quête de liberté et de paix.



Constantine est considérée comme une capitale internationale du jazz, son treizième Dimajazz s'annonce forcément dans une dimension arabe. D'autant que ce genre musical s'exprime aussi – de plus en plus – dans des orchestrations, des modes et des rythmes de la musique arabe et orientale. Dans son communiqué parvenu à notre rédaction, le commissariat du festival rappelle que des luthistes comme le Tunisien Dhafer Youssef et l'Irakien Rabie Abou Khalil « ont déjà honoré le Dimajazz, mais cette fois ce dernier « invite le public à la découverte des artistes talentueux qui donnent un nouveau souffle à cette aire culturelle ». Pour lancer cette fête tant attendue, chaque saison, la première soirée sera animée par le batteur algérien Karim Ziad et ses amis. Cet ancien membre de Sweeth Jazz et de Khindjar (premier groupe hardrock en Algérie) à Alger, devenu par la force du temps un polyrythmicien reconnu au niveau international, fait la conciliation entre les musiques traditionnelles – « les musiques avec lesquelles j'ai grandi » – et le jazz qui permet une liberté sans égal. Le Dimajazz se caractérise entre autres par cette vision. Une scène ouverte à l'exposition des rencontres comme celle de Karim Ziad avec le guitariste N'guyen Lê, le pianiste Bojan Z, le maâlem Hamid El Kasri ou encore Joe Zawinul avec lesquels il puisera ses propres racines pour développer son propre style et un nouveau son né de la diversité. Des rencontres à Constantine, il y en a également avec Nights in Tunisia, un projet de l'Ensemble Diagonal savamment dirigé par le compositeur et pianiste français Jean-Christophe Cholet. Il propose une fusion entre des chants traditionnels maghrébins, l'univers oriental et le jazz actuel, offrant le micro notamment au chanteur algérien Mehdi Askeur (membre de l'Orchestre national de Barbes). Autant de notes au cachet universel, écrites aussi dans Aka-Balkan-Moon/Alefba, un projet conçu par le trio belge Akamoon qui revient, cette fois-ci à Constantine, pour partager « cette symphonie qui raconte la rencontre musicale entre les deux rives : arabe et balkanique ». Et nous découvrirons également l'universalisme de Radio Dervich d'Italie, l'excentricité du Palestinien Tamer Abou Ghazaleh, le charme de Oum la Marocaine tout en rendant hommage au regretté Aziz Djemame, le batteur et le cofondateur du Dimajazz.

M. Rediane

AU PROGRAMME

Vendredi 27 novembre. Karim Ziad & Friends : N'guyen Lê, Bojan Z, Maâlem Hamid El Kasri, Julien Lourau.
Samedi 28. Oum / Malted Milk & Toni Green.
Dimanche 29. Diagonal-Nights in Tunisia / Cumbia ya.
Lundi 30. Radio Dervich / Aka Moon-Balkan-Alefba.
Mardi 1er décembre. Tamer Abou Ghazaleh / Alpha Blondy & Solar System.
Mercredi 02. China Moses / Billy Cobham Quintet.
Jeudi 03 décembre. Clôture avec Incognito.
Soirées à 19h. Billetterie : entre 400 et 600 DA. Abonnement : 1000 DA.

LE CONCERT DU JOUR

Canto



LE THÉÂTRE régional de Constantine accueille aujourd'hui, jeudi 26 novembre, à 19h, la soprano italienne Felicia Bongiovanni pour un récital de chant et de musique classique. La même artiste se produira le surlendemain à Alger, à la salle El Mouggar, à 19h30.
Accompagnée au piano par le maestro Lorenzo Turchi Floris, la chanteuse lyrique à la voix soprano Felicia Bongiovanni, l'ambassadrice du Bel Canto dans le monde, rendra hommage à l'opéra de son pays, elle qui est originaire de Palerme. Elle a mérité le titre de « Reine d'opéra » après l'interprétation de Qui veut vivre éternellement avec Andrea Mingardi en 2006. Cette chanteuse sicilienne s'est produite dans des théâtres prestigieux comme la Scala de Milan. Elle compte aussi de nombreuses collaborations avec des artistes de jazz, de soul et de pop. Son répertoire comprend des interprétations de Rosina, Violetta, Mimì, Tosca, Madame Butterfly. Dans le magazine L'Opéra,Claudia Mambelli a écrit: « C'est en particulier la fascinante personnalité de Felicia Bongiovanni, avec sa vocalité fortement caractérisée, qui a souligné l'écriture musicale de Puccini pour le rôle de Mimì, riche d'accents expressifs, d'une Tosca qui est jouée sur la nervosité dramatique de la tradition théâtrale réaliste avec sa charmante sensualité munie d'un timbre chaud et d'une âme, et d'une Madame Butterfly pleine d'une telle humanité expressive, presque charnelle, riche en phrases nobles et de grande suggestion ». Bonne soirée !

R. C

Alger, réservations : 021 92 51 91

SORTIR

ANDALOU
Soirée musicale avec l'association Ziria El Andaloussia de Miliana. Jeudi 26 novembre. 18h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Promotion du nouveau coffret de CD.

DANSE

Spectacle L'amour au temps de la guerre avec l'Etoile du nord. Samedi 28 novembre. 14h30. Musée national des beaux-arts d'Alger. Une jeune fille est amoureuse d'un garçon, un militant pour la cause algérienne. Le couple se voit confronté à beaucoup de problèmes, sociaux-culturelles dans le contexte de la guerre en Algérie.

PEINTURE
Exposition des élèves de l'atelier Artémisia. Du samedi 28 novembre au jeudi 3 décembre. Vernissage à 15h. Galerie Aïcha-Haddad, Alger.

ARTISANAT
Expo-vente L'artisanat chez soi. Samedi 28 novembre. 09h-18h. Studio Djerboua, Résidence Poirson n°35, Alger.

DIB
L'Espace La Baignoire à Alger accueille L'ère sauvage jusqu'au samedi 28 novembre. Exposition collective autour de l'œuvre de Mohamed Dib. Des œuvres créées et présentées lors de la Résidence des Rencontres Dibiennes avec l'association La Grande Maison. Un univers unissant la littérature aux arts visuels avec Hicham Belhamiti, Maya Benchikh El Fegoun, Adel Bentounsi, Houari Bouchenak, Mehdi Djelil, Fethi Hadj Kacem.

CHORALE
Les inscriptions à la chorale Kadem, à Alger, sont ouvertes jusqu'au lundi 30 novembre.
Contact: choralekadem@gmail.com

JAZZ
Frank Amsallem Quartet en concert. Jeudi 03 décembre. 19h30. Institut français d'Alger. (Inscription sur liste d'attente à: jazzfranckamsallemquartet2015.alger@if-algerie.com).

INNOVATION
Hard innovation, un événement où le développement est conçu pour éduquer et soutenir les ingénieurs, les concepteurs, les innovateurs et les entrepreneurs. Du jeudi 3 décembre au samedi 5 décembre.
Cyberparc Sidi Abdellah, Rahmania Zeralda. Les participants formeront des équipes pour créer une entreprise autour d'une idée technologique innovante. Avant de se présenter devant le jury, chaque équipe doit préparer une faisabilité technique du projet, à savoir un prototype et un business plan pour convaincre que l'idée est innovante, commercialisable et rentable. Consulter : hard-innovation.com

OPEN
Exposition Open. Espace d'art contemporain. El Achour à Alger, jusqu'à la mi-décembre. Avec Hicham Belhamiti, Maya Ouarda Ben Chikh el Fegoun, Mehdi Bardi Djelil, Mourad Krinah, Hind Oufriha, Hocine Zaourar, Adlene Samet, Zoubir Hellal.

NATURE
Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger, jusqu'au jeudi 31 mars. Les grands fleuves, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône.

JEUDI



TF1

20.55 : Profilage

Série avec Odile Vuillemin, Philippe Bas… Alain Petrelle est retrouvé criblé de balles chez lui. Il est transporté à l'hôpital, entre la vie et la mort. A ses côtés gisait le corps de Léo, son fils de 19 ans, également abattu. Ancien de...

CANAL+

20.55 : Ray Donovan

Série avec Liev Schreiber, Paula Malcomson… Finney charge Ray de mettre la main sur des informations compromettantes qui pourraient nuire au sénateur local. Mais très vite, Paige se mêle de l'affaire qui se transforme en bras ...

M6

20.55 : Patron incognito

Culture Infos
Alain Brière (Balladins) Président des hôtels Balladins, Alain Brière, 59 ans, a décidé de passer une semaine en immersion avec ses employés. Grimé et se faisant appeler ...

france 2

20.55 : Des paroles et des actes

Culture Infos
Des paroles et des actes Les élections régionales, qui se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015, sont dans tous les esprits. Dans cette perspective, le journaliste David Pujadas accueille sur le plateau des ...

TV5MONDE

21.00 : Les Antilles - Guyane : les baromètres du climat

France (2015) - 1 saison / 3 épisodes
Les Antilles - Guyane : les baromètres du climat Joyaux de la biodiversité mondiale, la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe sont victimes des changements climatiques. Leurs ...

france 3

20.50 : Independence Day

Film avec : Will Smith, Bill Pullman
Independence Day Par un après-midi d'été, aux Etats-Unis, les radars du Pentagone détectent la présence d'un vaisseau spatial en route pour la Terre. Peu après, David Levinson, informaticien, intercepte un ...

télé 2 JOURS

VENDREDI



TF1

20.55 : Stars sous hypnose

DIVERTISSEMENT
Stars sous hypnose L'animateur propose une nouvelle fois de passer la soirée en compagnie du célèbre hypnotiseur. Lors de caméras ...

CANAL+

20.55 : Interstellar

Film avec Matthew McConaughey, Anne Hathaway… Interstellar Dans un futur relativement proche, la Terre se meurt, frappée par la sécheresse et la famine. Au Texas, Cooper, ancien pilote de la NASA, veuf, tente de s'occuper ...

M6

20.55 : NCIS : enquêtes spéciales

Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly… Le NCIS enquête après la découverte du corps d'une jeune femme dans la maison d'un marine qui revient tout juste de mission. ...

france 2

22.45 : Taratata 100 % live

VARIÉTÉS
Taratata 100 % live Patrick Bruel, Grand Corps Malade, JoeyStarr & Nathy, Lianne La Havas et Jain sont invités à partager la scène ouverte par Nagui, féru de musiques en tout genre et toujours à la pointe de l'actualité. ...

TV5MONDE

21.00 : Le plus grand cabaret du monde

DIVERTISSEMENT
Le plus grand cabaret du monde En compagnie de Patrick Sébastien, la chanteuse Sylvie Vartan, marraine de l'émission, accueille de nombreux invités. Mathieu ...

france 3

20.50 : Thalassa

Culture Infos
Le climat, les hommes et la mer En écho à la 21e conférence des parties de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, COP21, à Paris, l'équipe du magazine propose de découvrir les liens ...

TF1

09:20 Météo
09:25 Mon histoire vraie
09:45 Une histoire, une urgence
10:15 Une histoire, une urgence
10:45 Petits secrets entre voisins
11:20 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:15 Les deux visages de ma fille
17:00 4 mariages pour 1 lune de miel
18:00 Bienvenue à l'hôtel
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Solutions pour le climat
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 PROFILAGE
22:00 PROFILAGE
23:00 Profilage
00:00 Profilage

france 2

10:00 C'est au programme
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:20 Comment ça va bien !
17:20 Dans la peau d'un chef
18:10 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant
20:50 Météo
20:55 DES PAROLES ET DES ACTES
23:20 ALCALINE, LE MAG
00:10 Dans quelle éta-gère...
00:15 Au clair de la lune
02:30 Toute une histoire

france 3

10:50 Midi en France
11:50 En duo
11:55 Météo
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
13:50 Un cas pour deux
14:55 Questions au gouvernement
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:55 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Une bonne claque
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 INDEPENDENCE DAY
23:15 Météo
23:20 GRAND SOIR 3
23:55 Docs interdits : d'une guerre à l'autre
00:45 Docs interdits : d'une guerre à l'autre
01:40 Un livre un jour

CANAL+

07:00 Le grand journal
08:05 Les Simpson
08:25 Terrain de chasse
10:05 Scientologie, sous emprise
12:05 Surprises
12:15 The big bang theory
12:45 La nouvelle édition
14:05 Versailles
15:00 Versailles
15:50 Journal des jeux vidéo
16:15 Un homme très recherché
18:15 The big bang theory
18:35 L'album de la semaine
18:50 Le grand journal
20:10 Le petit journal
20:50 Le zapping
20:55 RAY DONOVAN
21:50 Ray Donovan
22:45 Le tour du Bagel
23:10 UN ILLUSTRE INCONNU
01:05 La rançon de la gloire
02:55 Hockey sur glace : NHL
04:30 Les spécialistes rugby
05:20 Rugby : Pro D2

arte

08:55 Climat, pour quelques degrés de moins
10:30 Histoires d'arbres
11:15 Mystères d'archives
11:40 La Corée du sud, le pays aux multiples miracles
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Tomboy
15:10 Voyage aux Amériques
15:35 Polar sea 360° - Le guide du voyageur inter-arctique
16:20 "Selandia", le navire qui a changé le monde
17:23 X:enius
17:45 Mystères d'archives
18:15 Pacifique sud
19:00 Les îles du futur
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:50 Silex and the city
20:55 OCCUPIED - 3/10
21:40 Occupied - 4/10
22:25 LEFT FOOT, RIGHT FOOT
00:10 Poll

M6

07:20 La maison de Mickey
07:45 Docteur La Peluche
08:10 K3
08:20 Alvinnn !!! Et les Chipmunks
08:35 Les p'tits cuistots
08:40 Les p'tits cuistots
08:55 Météo
09:00 M6 Boutique
10:00 Desperate Housewives
10:50 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:15 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Monsieur Miracle
15:40 La star et l'enfant
17:20 Les Reines du shopping
18:35 Objectif top chef
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 PATRON INCOGNITO
22:40 PATRON INCOGNITO
00:35 Patron Incognito
02:20 Météo
02:25 M6 Music

TV5MONDE

08:40 Météo
08:45 Le jardin extraordinaire
09:15 Écho-logis
09:30 Littoral
10:00 Flash info
10:05 Hélène et les animaux
11:00 TV5 Monde le journal
11:15 Tout le monde veut prendre sa place
12:00 Mixeur, les goûts et les idées
12:30 Jardins et loisirs
13:00 Questions pour un champion
13:30 Le journal de la RTBF
14:00 Secrets d'histoire
16:00 Born 2 code, au coeur de la piscine de 42
17:00 Questions à la une
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' le monde en français - 3e partie
19:05 Tendance XXI
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 LES ANTILLES-GUYANE, LES BAROMÈTRES DU CLIMAT
22:15 Le journal de la RTS
22:40 Météo
22:45 MONSIEUR KLEIN
00:45 TV5 Monde le journal Afrique

TF1

09:25 Hommage national aux victimes des attentats
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 Histoire d'un rêve
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:15 La force de l'espoir
17:00 4 mariages pour 1 lune de miel
18:00 Bienvenue à l'hôtel
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:33 Trafic info
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 STARS SOUS HYPNOSE
23:30 Euro Millions
23:35 VENDREDI, TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR
01:20 Vendredi, tout est permis avec Arthur
02:55 L'affiche de la semaine

france 2

09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 Hommage national aux victimes des attentats
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:20 Comment ça va bien !
17:20 Dans la peau d'un chef
18:10 Point route
18:15 Joker
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents, mode d'emploi
20:45 Grand public
20:50 Météo
20:55 LES DAMES
22:45 TARATATA 100 % LIVE
00:15 Dans quelle éta-gère...

france 3

10:50 Midi en France
11:50 En duo
11:55 Météo
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
14:00 Un cas pour deux
15:05 Un cas pour deux
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:55 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Une bonne claque
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 THALASSA
22:45 Météo
22:50 Soir 3
23:20 ALAIN DELON, CET INCONNU
00:55 Un livre un jour
01:00 Inspecteur Lewis, meurtres en coulisses

CANAL+

07:00 Le grand journal
08:05 Les Simpson
08:25 Un homme très recherché
10:25 La semaine de Stéphane Guillon
10:35 Valentin valentin
12:15 The big bang theory
12:45 La nouvelle édition
14:05 Quand vient la nuit
15:50 Le tube
16:30 Ninja turtles
18:15 The big bang theory
18:35 L'album de la semaine
18:50 Le grand journal
20:05 Météo
20:10 Le petit journal
20:50 Le zapping
20:55 INTERSTELLAR
23:45 L'ÉMISSION D'ANTOINE
00:45 Divergente
03:00 Rugby : Top 14
04:40 Zapsport
04:45 La data room
05:35 Rencontres de cinéma
05:55 Atlantis

arte

11:15 Mystères d'archives
11:40 La Corée du sud, le pays aux multiples miracles
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Le mécano de la générale
15:10 Voyage aux Amériques
15:40 Polar sea 360° - Le guide du voyageur inter-arctique
16:20 Papous, entre deux mondes
17:20 X:enius
17:45 Mystères d'archives
18:15 Pacifique sud
19:00 Les îles du futur
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:50 Silex and the city
20:55 SUPER EGO
22:25 RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE - LES TROIS CHIFFRES CLÉS
23:15 Réchauffement climatique - Les trois chiffres clés
23:55 Génération entrepreneurs
00:55 Court-circuit

M6

08:20 Alvinnn !!! Et les Chipmunks
08:35 Les p'tits cuistots
08:40 Les p'tits cuistots
08:55 Météo
09:00 M6 Boutique
10:00 Hommage national aux victimes des attentats
12:45 Le 12.45
13:15 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Une illusion d'amour
15:40 Une famille pour Charlie
17:20 Les Reines du shopping
18:35 Objectif top chef
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
21:45 NCIS : Enquêtes spéciales
22:40 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
23:30 NCIS : Enquêtes spéciales
00:20 NCIS : Enquêtes spéciales

TV5MONDE

07:00 Le journal de radio-Canada
07:30 Télématin
08:30 TV5 Monde le journal
08:40 Météo
08:45 Chalet des prairies
09:15 Écho-logis
09:30 C'est du belge
10:00 Flash info
10:05 La quête des vents
11:00 TV5 Monde le journal
11:15 Tout le monde veut prendre sa place
12:00 Les escapades de Petitrenaud
12:30 Une brique dans le ventre
13:00 Questions pour un champion
13:30 Le journal de la RTBF
14:00 Entre terre et ciel : le festival gnaoua
15:00 Apparences
15:45 Apparences
16:30 Nouvo
16:50 Complément d'enquête
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' le monde en français - 3e partie
19:05 Les escapades de Petitrenaud
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE
23:30 Le journal de la RTS
23:55 Météo
00:00 CASH INVESTIGATION

L'APPARTEMENT LE PLUS CHER JAMAIS VENDU EN ASIE EST À HONG KONG



509,6 MILLIONS de dollars de hong-kongais, soit 61 millions d'euros. C'est à cette somme que s'est vendu un luxueux appartement à Hong-Kong, a rapporté CNN Money, en fin de semaine dernière.
Ne cherchez pas plus loin, c'est l'appartement le plus cher jamais vendu en Asie, se vante l'agence immobilière Swire Properties qui s'est occupée de la transaction.

Il faut dire que ce loft de 5.444 m² a quelques atouts de son côté. La vue déjà. Au dernier étage de l'immeuble cossu, l'appartement, désigné par l'architecte americano-canadien Franck Gehry, offre une vue plongeante sur les gratte-ciel de Hong Kong.
Il faut aussi évoquer les quatre salles de bains attenantes, les deux places de parking, et un rooftop de 1.508 m² avec son jaccuzi bien évidemment.
Déjà un record dans le même immeuble
Le même immeuble avait déjà défrayé la chronique en juin 2015 lors de la vente d'un duplex au prix de 11.632 euros/m², rappelle CNN Money. Si Hong-Kong est l'une des villes les plus chères au monde, la mégalopole chinoise compte tout de même moins de propriétés luxueuses que Londres ou New York, où les plus grosses fortunes de la planète choisissent plus d'investir.
C'est ainsi à New York qu'on trouve l'appartement le plus cher au monde, dans l'immeuble One57 de la West 57th street. Il avait été acheté en 2015 pour 100,5 millions de dollars par un inconnu.

ILS SE FONT TATOUER SANS SAVOIR À QUOI ÇA VA RESSEMBLER



Une vingtaine de personnes ont participé récemment à une expérience originale, baptisée "Whole Glory", lit-on sur le site de Buzzfeed ce jeudi. Le but? Accepter de se faire tatouer le bras sans avoir aucune idée du résultat final.
Heureusement, le tatoueur, Scott Campbell est plutôt reconnu dans le milieu. Marié à l'actrice Lake Bell, il a notamment tatoué des célébrités comme Marc Jacobs, Orlando Bloom, Josh Hartnett, ou Penelope Cruz.

"Beaucoup de personnes viennent me voir en me disant: Faites ce que vous voulez, je vous fais entièrement confiance", explique Scott au New York Times, qui confie aussi sa nervosité. "C'est une grande responsabilité et je suis sans doute aussi nerveux sinon plus que les participants."

Le saviez-vous

LE CIMETIÈRE JUIF DE PRAGUE, LE CIMETIÈRE AUX 12 000 STÈLES !



Fondé au milieu du XVème siècle à Josefov, le cimetière juif de Prague est la plus vieille nécropole juive d'Europe. Selon les estimations, le cimetière abrite environ 12 000 pierres tombales enchevêtrées chaotiquement les unes sur les autres dans un espace très étroit.
On nomme aussi cet endroit les 11 cimetières juxtaposés, en effet, selon les archéologues 11 cimetières ont été empilés les uns sur les autres et le nombre d'enterrés peut se lever à plus de 100 000 corps.

UN ADOLESCENT INTERPELLÉ POUR VENTE DE RÉTROVISEURS VOLÉS



UN ADOLESCENT de 15 ans a été déféré le 9 novembre dernier devant le parquet de Pontoise, après avoir été interpellé à Goussainville (Val d'Oise) pour le vol et la revente de plusieurs rétroviseurs.
Entre le 29 juin et le 30 octobre dernier, celui-ci aurait en effet commis une quinzaine de vols de rétroviseurs, arrachés directement sur des Peugeot 207 au cours d'escapades nocturnes.
Il donne son numéro de téléphone et son adresse email

Le jeune homme revendait ensuite 50 euros pièce ces rétroviseurs sur le site de petites annonces Le Bon Coin.
Problème, pour se faire contacter par les personnes intéressées, l'adolescent avait diffusé sur le site son numéro de téléphone ainsi que son adresse email.
Il n'a donc pas été très compliqué, pour les enquêteurs, de retrouver la trace du jeune trafiquant, qui avait tout de même réussi à écouler tout son stock avant son interpellation, précise Le Parisien.

UN ADO DE 14 ANS EXPLOSE LE RECORD DU MONDE RUBIK'S CUBE



LE NOUVEAU boss du Rubik's Cube est américain… et n'a que 14 ans. Lucas Etter n'a eu besoin que de 4.90 secondes pour résoudre le fameux casse-tête, établissant alors un nouveau record du monde. La performance a été réalisée lors des championnats du monde de Rubik's Cube à Clarksville, dans le Maryland aux Etats-Unis.
Avant de se lancer, l'adolescent s'est donné 15 secondes pour bien analyser le cube. Moins de cinq secondes plus tard, il explosait de joie.
Le record était déjà tombé un peu plus tôt dans la journée, lorsque Keaton Ellis avait mis 5.09 secondes pour avoir toutes les faces d'une même couleur, indique le site Internet Techinsider. Le temps établi par Lucas Etter devrait tenir, pour sa part, un peu plus longtemps.

DOMINO'S PIZZA LANCE UN BOUTON POUR COMMANDER VOTRE PIZZA FAVORITE



TOUT EST BON pour doper les ventes. Domino's Pizza semble avoir très bien intégré cette notion. La chaîne de restaurants franchisés s'apprête à lancer en Grande-Bretagne l'« Easy Order Button ». Un bouton physique qu'on garde chez soi et qui, d'une simple pression, lance la commande de votre pizza préférée.
La technologie conviendra à celles et ceux pour qui « commander via une application smartphone demande encore trop d'efforts », note le quotidien britannique The Telegraph.

Le bouton est connecté aux données contenues dans une application spécifique sur votre smartphone. Y figurent votre adresse, vos coordonnées bancaires, mais aussi le classement de vos pizzas préférées. En pressant le bouton, celui-ci clignote en rouge pour signaler que votre pizza est en route.

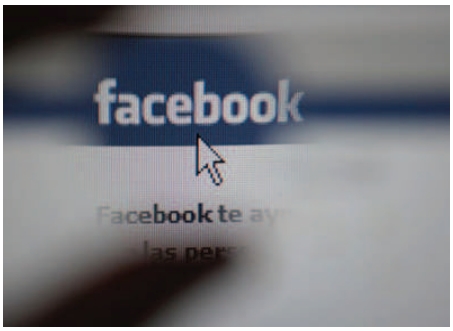
Trois quotidiens se lancent sur Facebook pour accélérer le chargement des articles

Le Parisien, 20 minutes et Les Echos vont être les trois premiers journaux français à publier des articles directement sur Facebook grâce à une nouvelle fonctionnalité qui permet sur mobile un affichage quasi instantané.

Le premier sera mercredi Le Parisien, suivi dans la semaine du quotidien 20 minutes, puis des Echos début 2016, ont annoncé ces quotidiens à l'AFP.

En utilisant le nouveau processus, "Instant Articles", les journaux renoncent à attirer les lecteurs sur leurs propres sites, au nom du confort de navigation.

"On ne sait pas ce que ça va donner, c'est une phase de test", a déclaré à l'AFP le responsable du marketing digital du Parisien, Guillaume Bournizien. La publication devrait commencer au rythme de cinq articles par jour.



"De nombreux lecteurs qui cliquaient sur les articles ne les lisaient même pas, tellement le chargement était long, à cause de problèmes de réseau ou de la lourdeur du site", explique-t-il.

Le Parisien pourra vendre des espaces publicitaires sur ces pages (un par article) et en conserver les revenus, ou choisir de passer par la régie publicitaire de Facebook, a précisé M. Bournizien.

Des médias américains - New York Times, National Geographic, BuzzFeed, NBC, The Atlantic -, britanniques - BBC News et The Guardian -, allemands - Der Spiegel et Bild - ont eux aussi adopté ce nouveau système de Facebook, qui mise sur l'information pour doper son audience face à son concurrent Google.

Guerre des consoles : Sony a vendu plus de 30 millions de PlayStation 4

LES VENTES de la console de Sony continuent leur belle progression. Le groupe annonce avoir dépassé la barre des 30 millions de PlayStation 4, avec 30,2 millions d'unités livrées.

Sony a trouvé sa poule aux œufs d'or. La PlayStation dépasse un nouveau cap symbolique en termes de ventes avec 30,2 millions d'unités livrées à travers le monde (123 pays). Le groupe japonais confirme une fois de plus que sa division dédiée aux jeux vidéo est le moteur de sa croissance. Ce secteur est en progression de 16,5 % sur un an et génère 2,7 milliards d'euros de recettes.

Dans un communiqué, Andrew House, le PDG de Sony Computer Entertainment précise : « Nous sommes sincèrement reconnaissants que les joueurs à travers le monde aient continué de choisir la PS4 comme le meilleur endroit pour jouer, depuis son lancement il y a deux ans ». Le responsable remercie également ses partenaires chargés de la production et de la distribution de contenus dédiés à travers le monde.



Présentée en février 2013, la dernière console en date de Sony connaît une belle progression de ses ventes. Au classement des consoles les plus vendues, la PS4 rattrape désormais la Nintendo 64, livrée à 32,93 millions d'exemplaires dans le monde. En valeur absolue, elle demeure toutefois encore loin de son aînée, la PlayStation 2 vendue à plus de 157 millions de modèles. Quant à la Xbox One de Microsoft, sa concurrente directe, 15,59 millions de cette console ont été livrées.

Dell reconnait une faille de sécurité majeure dans certains appareils

CERTAINS modèles d'ordinateurs de Dell intègrent un certificat qui présente une faille de sécurité. L'entreprise a reconnu son erreur et propose un outil et un tutoriel pour se débarrasser de ce certificat gênant. Vous vous rappelez peut-être du scandale « Superfish », un malware découvert dans les ordinateurs fabriqués par Lenovo. Une pareille mésaventure vient d'arriver avec Dell dont certains modèles d'ordinateurs présentent un certificat les rendant vulnérables aux attaques. Le fabricant s'est toutefois excusé et mis à disposition des utilisateurs tous les outils pour éliminer le certificat incriminé.

Dell : un certificat présente une faille de sécurité

C'est Joe Nord, un développeur informatique qui a découvert une faille de sécurité importante dans un certificat installé dans certains modèles d'ordinateurs du fabricant Dell. Les modèles concernés sont les XPS 15 et XPS 13 et Inspiron 5000. Ce type de faille rappelle l'affaire « Superfish



» et les ordinateurs Lenovo, bien que Dell ait affirmé que si le certificat pose un problème de sécurité, ce n'est pas intentionnel et il n'a rien à voir avec un malware.

Ce certificat, baptisé « eDellRoot » est associé à une clé unique, toutes les machines qui en sont équipées ont donc les mêmes clés. Etant assez facile à extraire, une personne malintentionnée pourrait s'en servir pour lancer des attaques sur n'importe quel modèle mentionné ci-dessus par l'intermédiaire d'un réseau ouvert, afin de récupérer des données sensibles ou envoyer un code malveillant par exemple.

Dell s'excuse et donne les instructions pour éliminer le certificat

Si au début de l'affaire Dell a réfuté tout problème de sécurité en relation avec ce certificat, le fabricant a fini par reconnaitre la faille et s'excuser auprès de ses utilisateurs. « La sécurité de la clientèle et la vie privée est une préoccupation et une priorité pour Dell ; Nous regrettons profondément ce qui est arrivé, et nous prenons des mesures pour y remédier« , déclarait-il dans un billet de blog.

Ainsi, depuis hier le fabricant nord-américain a déployé une mise à jour qui détectera le certificat et l'éliminera. Il a aussi posté sur Internet la marche à suivre pour l'éliminer et également mis à disposition un outil pour ceux qui ne voudraient pas attendre la mise à jour.

SUNU, BUZZCLIP, DOTWATCH : QUAND LES OBJETS CONNECTÉS AIDENT LES NON-VOYANTS



LA TENDANCE des gadgets connectés vestimentaires ne cesse de se développer avec parfois des applications très utiles, et pour preuve, deux entrepreneurs mexicains viennent de créer un bracelet connecté qui permettra aux personnes déficientes visuelles de se déplacer en toute sécurité.

À partir d'un système d'écholocation, utilisé par des animaux tels que les chauves-souris et les dauphins, le bracelet Sunu émet des ondes haute fréquence qui lui reviennent après avoir touché un obstacle, permettant ainsi de calculer la distance à laquelle il se trouve. Le bracelet envoie ces informations à la personne qui porte le bracelet grâce au moyen de vibrations, la fréquence de ces dernières augmente à mesure qu'il se rapproche de l'objet. Ce bracelet peut être utilisé en intérieur, mais aussi à l'extérieur.

Marco Antonio Trujillo Tejeda et Cuauhtli Padilla Arias, les concepteurs de cet accessoire, qui travaillent pour l'institut Tec de Monterrey au Mexique, ont aussi développé une étiquette qui, une fois associée au bracelet permet de localiser des objets perdus. Il suffit de placer cette étiquette sur ses clés pour aisément les retrouver grâce au Bluetooth. Les informations de proximité peuvent être envoyées au bracelet ou à un smartphone, qui grâce à des vibrations indiquera à l'utilisateur la proximité de l'objet recherché.

Le brevet de ce bracelet a été déposé et est en cours de commercialisation à l'international. Ses précommandes ouvriront grâce à une campagne de financement participatif sur indiegogo.com. L'équipe souhaite obtenir 50 000 dollars. Il lui reste 37 jours pour mener à bien cette levée de fonds.

BuzzClip

D'autres accessoires ont déjà été conçus pour les déficients visuels, c'est le cas de BuzzClip, un petit appareil discret à fixer sur ses vêtements qui, grâce aux ultrasons détecte les obstacles potentiels pour prévenir l'utilisateur en vibrant. On peut choisir la distance de détection (entre un et deux mètres) et plus la personne se rapproche de l'objet, plus l'appareil vibre. Il est aussi possible de porter plusieurs BuzzClip en même temps, sur différentes parties du corps pour prévenir les potentielles collisions. Cette invention canadienne est disponible en précommande, pour une livraison annoncée courant mars/avril prochain.

Dot Watch

La première montre connectée en braille, appelée Dot Watch, est aussi en cours de développement pour le même public. Cette invention sud-coréenne, compatible avec les appareils iOS et Android, permettra aux personnes aveugles ou déficientes visuelles de connaître non seulement l'heure, mais aussi de lire leurs SMS et leurs tweets une fois connectée à un appareil mobile. Elle est aussi disponible en précommande dès aujourd'hui et sera d'abord proposée aux marchés américains, britanniques et coréens à l'été prochain, au prix de 300 dollars.

Questions ? Réponses !

RIZ, PÂTES ET POMMES DE TERRE : COMMENT REMPLACER LE SEL ?



Pas toujours évident de surveiller sa consommation de sel ! Pour cuisiner le riz et les pâtes sans sel, suivez les conseils de Florian Coasne, chef cuisinier à Nantes pour l'Atelier des chefs.

Riz et pâtes : cuisiner sans sel

Remplacez le sel par des substituts au goût fin, vous préserverez mieux la saveur initiale du produit. Faites par exemple cuire votre riz avec un bouquet garni, puis ajoutez-y une gousse d'ail, du gingembre ou encore de l'anis étoilé.
Pour les pâtes, même chose. Préparez un coulis de tomates. Pour cela, pelez et épépinez ces dernières. Rien de plus simple. Taillez une croix à la base et plongez-les quelques secondes dans une casserole d'eau bouillante. La peau se retire alors très facilement. Puis faites chauffer un filet d'huile d'olive dans une grande casserole. Ajoutez les tomates, du basilic, des oignons… laissez mijoter 20 minutes à petit feu. Vous pouvez accompagner cette sauce d'un yaourt frais mélangé à de l'ail pressé. Le mélange est parfait.

Les pommes de terre

Elles apprécient les herbes sèches et les poivres exotiques. Essayez les pommes de terre au four. Accompagnez-les d'une sauce à base de crème fraîche épaisse et de ciboulette ciselée. Vous verrez que le sel ne vous manquera pas ! Ne négligez pas non plus le persil.

L'O des salines, un sel liquide !

Enfin, sachez qu'il existe depuis peu, un sel 100 % naturel et… liquide. Baptisé « l'O des salines », il vous permettra de réduire de 2 à 3 fois votre consommation de sodium. Quelques pulvérisations suffisent en effet pour retrouver les saveurs authentiques du sel.

Alzheimer : bientôt un traitement par photothérapie dynamique ?

Des chercheurs coréens ont réussi à empêcher les dépôts de bêta-amyloïdes, caractéristiques de la maladie d'Alzheimer, chez la drosophile, grâce à de la lumière et des molécules photosensibles. Leurs travaux permettent d'envisager le recours à la photothérapie dynamique pour le traitement des maladies neurodégénératives.



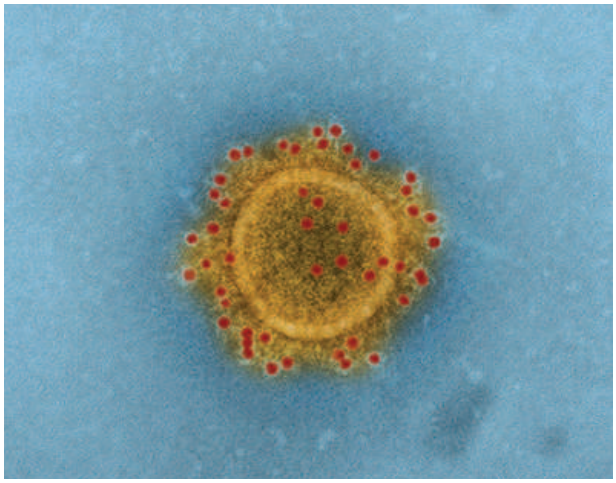
La photothérapie dynamique existe déjà dans le traitement du cancer : elle consiste à administrer au patient des molécules photosensibles qui ne deviennent actives que sous l'action d'une lumière à une certaine longueur d'onde. Mais de telles thérapies n'ont jamais été utilisées pour des maladies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer.
Du point de vue anatomique, la maladie d'Alzheimer se caractérise par la formation et le dépôt de protéines bêta-amyloïdes dans le cerveau du patient. Ces protéines anormalement repliées endommagent les cellules du cerveau, conduisant à la détérioration des fonctions cérébrales et à une démence. C'est pourquoi des chercheurs ont voulu savoir s'il était possible d'empêcher la formation des bêta-amyloïdes au stade précoce en utilisant la photothérapie dynamique dans un modèle animal : la drosophile, ou mouche du vinaigre.
Le principe de la technique employée était le suivant : en absorbant l'énergie de la lumière, la porphyrine, une molécule photosensible, passe à un état excité. La porphyrine revient ensuite à son état initial en relâchant de l'oxygène. En oxydant les monomères bêta-amyloïdes, celui-ci perturbe leur assemblage et empêche la formation des dépôts.

Les porphyrines et la lumière Led bleue empêchent les dépôts amyloïdes

Les chercheurs ont testé cette technique sur des drosophiles modèles pour la maladie d'Alzheimer. En utilisant de la lumière Led bleue et un composé organique biocompatible (les porphyrines), ils ont observé que des symptômes de la maladie d'Alzheimer étaient soulagés chez la mouche : les dommages aux synapses et aux muscles, l'apoptose neuronale, la dégradation de la motilité et la diminution de la longévité. L'assemblage des protéines bêta-amyloïdes était empêché.
Le résultat de cette recherche parue dans Angewandte Chemie suggère donc de nouveaux moyens pour traiter les maladies neurodégénératives, comme la maladie d'Alzheimer. Pour Chan Beum Park, principal auteur de l'article, ce travail « était le premier cas d'utilisation de la lumière et de molécules photosensibles pour arrêter les dépôts de bêta-amyloïdes. Nous avons l'intention de poursuivre les recherches en testant la compatibilité avec d'autres molécules photosensibles organiques et inorganiques et en appliquant la thérapie photodynamique à des vertébrés

Une faille pour combattre le coronavirus, responsable du Sras

C'EST UN ESPOIR pour lutter contre cette famille de virus à laquelle appartiennent les redoutables Sras et MERS-CoV, mais aussi les virus responsables de rhumes : une mutation dans une protéine présente à la surface du virus réduit son pouvoir pathogène. Le mot « coronavirus » renvoie immanquablement au « Sras » ou au « MERS-Cov ». Pourtant, la réalité est bien plus variée. Ainsi sont-ils également responsables de l'apparition d'un banal rhume. Des chercheurs canadiens viennent de faire une découverte d'importance : une mutation dans une protéine du coronavirus diminuerait sa propagation dans le système nerveux et réduirait sa virulence.
La protéine S présente à la surface du coronavirus lui permet de modifier sa capacité à infecter des cellules nerveuses et participe à son degré de virulence. En analysant une soixantaine d'échantillons de voies respiratoires infectées par le coronavirus humain, les scientifiques du Centre INRS-Institut Armand Frappier à Laval ont remarqué « que le changement d'aspect de cette protéine n'affecte pas la capacité du virus à atteindre le système nerveux central. En revanche, le virus [ayant subi une mutation] devient moins pathogène et neurovirulent ». Ces travaux paraissent dans la revue Plos Pathogens.
Selon les chercheurs, « les coronavirus sont soupçonnés d'être associés au développement ou à l'aggravation de maladies neurologiques comme la sclérose en plaques ou la maladie d'Alzheimer ». Cette découverte devrait donc permettre de mieux comprendre le mécanisme d'établissement d'une infection coronavirale persistante et pourrait aider à prévenir le développement de certaines maladies neurologiques.



De plus en plus de catastrophes naturelles liées au climat dans le monde

C'est le constat alarmant d'un rapport de l'ONU : environ 90% des catastrophes enregistrées dans le monde depuis 20 ans ont été causées par des phénomènes liés au climat tels qu'inondations, tempêtes, canicules et sécheresses, des catastrophes en augmentation et symptomatiques des changements climatiques en cours.

Intitulé « Le coût humain des catastrophes liées au climat », le rapport publié le 23 novembre 2015 par les Nations Unies, montre que durant ces vingt dernières années, 90 % des catastrophes naturelles ont été causés par 6 457 inondations, tempêtes, vagues de chaleur, sècheresses et autres évènements liés à des phénomènes climatiques, ce qui représente en moyenne annuelle, 335 désastre. C'est 14 % de plus que la période 1995-2004 et presque le double du chiffre enregistré entre 1985 et 1995.

Les inondations représentent plus de 47 % des désastres liés au climat (1995-2015), elles ont affecté plus de 2,3 milliards de personnes et tué plus de 157 000 autres.

Les tempêtes sont les évènements liées au climat les plus meurtriers avec plus de 242 000 morts, ce qui représente plus de 40 % du chiffre global des morts causés par des phénomènes climatiques. 89 % de ces morts ayant eu lieu dans des pays à bas revenu.

Dans l'ensemble, les vagues de chaleur ont engendré 148 000 des 164 000 morts dus aux températures extrêmes. 92 % des décès liés aux vagues de chaleur ont eu lieu dans des pays à haut revenu dont 90 % en Europe.

Les sècheresses affectent l'Afrique plus que n'importe quel autre continent. EM DAT enregistre 136 évènements entre 1995 et 2015, dont 77 sècheresses en Afrique de l'Est. Le rapport recommande que la collecte de données soient plus précises sur les morts indirectes dues aux sècheresses.

Selon les statistiques du CRED et de leur



banque de données EM DAT, 87 millions de maisons ont été endommagées ou détruites de 1995 à 2015.

L'Asie est le continent qui est le plus touché par les catastrophes naturelles avec 332 000 morts et 3,7 milliards de personnes affectées, dont 138 000 décès ont été causés uniquement par le cyclone Nargis qui s'est abattu sur le Myanmar (Birmanie) en 2008.

Les cinq pays frappés par le plus grand nombre de catastrophes sont :

- les Etats Unis (472) ;
- La Chine (441) ;
- l'Inde (288) ;
- Les Philippines (274) ;
- et l'Indonésie (163).

Le rapport compilé par le Bureau Onusien pour la Réduction des Catastrophes (UNISDR) et le Centre de Recherche sur l'Epidémiologie des Désastres (CRED), basé en Belgique montre que depuis la première Conférence de L'ONU sur le climat (COP1) en 1995, plus de 606 000 personnes ont péri, soit une moyenne de 30 300 par an et plus de 4 100 000 ont été victimes de catastrophes (soit 205 000 par an), ou étaient sans abri ou ont eu recours à une assistance d'urgence à la suite de désastres causés par des phénomènes climatiques.

« La météo et le climat sont des causes majeures de risques de catastrophes et le rapport démontre que le monde paie un lourd tribut en termes de vies humaines, a expliqué Margareta Wahlstrom, Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes. Les coûts économiques sont un défi majeur pour le développement des Pays les moins développés qui luttent déjà contre les effets du dérèglement climatique et de la pauvreté. »

En ce qui concerne les coûts économiques, les données manquent mais ils sont bien plus importants que les 1 891 mille milliard de dollars avancés, représentant 71 % de la totalité des couts attribués aux catastrophes naturelles ces vingt dernières années, vu que seulement 35 % des catastrophes enregistrées contiennent des informations sur les pertes économiques. C'est pourquoi, le Bureau Onusien pour la Réduction des Catastrophes estime que le coût réel des désastres, y compris ceux des tremblements de terre et des tsunamis, se situe entre 250 et 300 milliards de dollars par an.

Rappelons que le rapport de Nicolas Stern de 2006 estimait que le changement climatique pourrait coûter à l'économie mondiale jusqu'à 550 milliards de dollars par an, une évaluation que l'économiste britannique a ensuite considéré comme très en-dessous de la réalité...

En attendant que les gouvernements s'accordent pour diminuer significativement les émissions de gaz à effet de serre, "les investissements publics et privés doivent prendre en compte les risques actuels et veiller à ne pas augmenter l'exposition des personnes et leurs avoirs économiques aux aléas naturels en particulier dans les zone inondables, le long des côtes basses ou autres locations vulnérables pour les établissements humains" indique le rapport. Il s'agit donc de s'adapter à un monde qui change.

La France va tuer 36 loups, contre l'avis des Français et en infraction avec la loi



LA CHASSE aux loups continue en France, au mépris de la loi et de l'avis des Français. Ainsi, la Ministre de l'écologie vient de publier deux arrêtés fixant les conditions de tirs et le nombre de loups pouvant être tués pour la période 2015-2016. Ces mesures entérinent une politique de destruction dictée par les lobbies agricoles et cynégétiques. Plusieurs associations de défense des animaux et de la biodiversité demandent le retrait de ces arrêtés et portent plainte contre la France.

Rappelons qu'en France, le loup (canis lupus) est officiellement une espèce strictement protégée. Malgré cela, des loups sont toujours régulièrement abattus sur dérogation préfectorale alors qu'ils sont déjà victimes du braconnage et des empoisonnements.

De nouveau, Ségolène Royal, la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, qui ne fait pas honneur à sa fonction, a pris deux arrêtés datés du 30 juin 2015 :

- l'un fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (Canis lupus) ;
- l'autre fixant le nombre maximum de spécimens de loups (Canis lupus) dont la destruction pourra être autorisée pour la période 2015-2016.

Ces arrêtés dépassent largement le cadre de la "défense" à l'égard d'éventuels loups qui rôderaient autour des troupeaux puisqu'ils peuvent désormais être abattus :

- même si le bétail n'a pas été attaqué et n'est pas menacé ;
- même si le bétail n'est pas protégé,
- jusqu'à six mois après le constat de "dommages importants et récurrents d'une année à l'autre dans les élevages ayant mis en œuvre les tirs de défense" et dans la mesure où les troupeaux demeurent dans les conditions où ils sont exposés à la prédation du loup".

Pire, les tirs sont possibles jusque dans le cœur des parcs nationaux, alors que la chasse y est normalement non autorisée (sauf celui des Cévennes). D'un autre côté, les éleveurs continuent d'être subventionnés et indemnisés sans contrepartie ni incitation à protéger leur troupeau.

Le nombre de loups pouvant être tués en 2015-2016 augmente de 24 à 36, alors que la population de loups est en baisse d'après le suivi officiel (ONCFS : 301 loups estimés en 2014, 282 loups en 2015). "Les abattages (19 légaux en 2014-2015) ont pourtant montré leur inefficacité depuis des années puisqu'ils n'empêchent par les attaques de continuer sur les troupeaux insuffisamment protégés qui concentrent l'essentiel de la prédation", souligne le collectif.

En outre, ces arrêtés ont été pris alors qu'ils avaient été massivement rejetés par les citoyens lors de la consultation publique. En fait, près de 80 % des Français rejettent la chasse au loup : un sondage IFOP réalisé fin 2013 pour les associations ASPAS et One Voice, montre que 76 % des Français considèrent que le loup a toute sa place dans la nature en France, et que 80 % sont farouchement opposés à son éradication. De même, plus de 77 % des internautes du site notre-planete.info sont défavorables à la chasse à loups selon un sondage de juin 2014.

Pour les 32 associations membres de CAP Loup, "l'État obéit aux syndicats agricoles et au monde de la chasse, par des mesures contraires à toute idée de coexistence entre le loup et l'élevage." C'est pourquoi, ces associations ont demandé, depuis un an à rencontrer Ségolène Royal pour lui faire part de leurs propositions en faveur d'une meilleure cohabitation entre le loup et le pastoralisme. Malheureusement, la Ministre de l'écologie refuse de recevoir les associations écologistes, tandis qu'elle reçoit les syndicats anti-loups et applique leurs doléances.

"En organisant une chasse aux loups qui met en péril le retour de l'espèce au niveau national et sans chercher à favoriser la coexistence avec les activités agricoles, l'État met la France en infraction par rapport à la convention de Berne et à la Directive Habitats-Faune-Flore. Nos associations portent donc plainte contre la France auprès de la Commission européenne", concluent les associations de CAP Loup qui ont également lancé une pétition.

Les premiers loups sont abattus

Quatre loups ont été abattus dans les Alpes le week-end du 17 octobre 2015, alors qu'il n'y a plus de troupeaux en alpage à partir du 15 octobre et donc plus de risque...

Depuis le 1er juillet 2015, 26 loups ont été tués par des chasseurs dont 10 dans les Alpes-Maritimes.

Les associations de défense du loup rappellent que "Le loup est une espèce protégée. La France ne peut déroger à cette protection qu'à la triple condition de l'existence de dommages importants à l'élevage, de l'absence d'autre solution satisfaisante, du maintien, dans un état de conservation favorable, des populations de l'espèce dans son aire de répartition naturelle." Vu que ces conditions ne sont pas réunies, elles "ne baissent pas les bras et vont se pourvoir en cassation devant le Conseil d'Etat."

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

Création d'une Association locale

Conformément à la loi 06/12 du 12/01/2012, relative aux Association, il a été procédé à la création de l'Association des parents d'élèves « CEM Base 07 souk EL Tenine ».daïra, commune de souk EL Tenine W. de Bejaia lors d'une Assemblée générale Tenue le : 13/10/2015, sous le numéro17/2015 dont les membres élus sont :
-Président : YAHIAOUI ABDELAZIZ
-Secrétaire G : BOUBKEUR BOUALEM
-Trésorier : BOUCHEROU MUSTAPHA

REF 110/15

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Cherche Sponsor des Guides des villes d'Algérie, des annuaires professionnels et des représentants.

Cont : Edition Ghella
BP 5070 RP
Khenchela

Remarque :
- le prix d'un annuaire : 1000 DA
- toutes les adresses et les petites annonces nous intéressent
- Joindre votre CV

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

Vend

Vend F3 à Kouba Djilali El Yabess bien situer.

Tél. : (0558)91.67.91

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

De quels facteurs dépend la pousse des cheveux ?



La pousse des cheveux dépend de ce que le sang apporte à la racine, donc de notre régime alimentaire. Pour favoriser la pousse des cheveux, on recommande :

·Les protéines soufrées que l'on trouve dans le poulet, la sole, le thon, le fromage, le jaune d'oeuf, les haricots, les lentilles, ou encore les amandes et les pistaches ;

·Les oligo-éléments comme le zinc et le magnésium, que l'on trouve dans la banane, le cacao, les huitres, les crevettes, le jaune d'oeuf, le soja, les céréales, le pain complet...

·Le fer qui se trouve dans les moules, le jaune d'oeuf, les huitres, la farine de soja, les céréales, les amandes et les noisettes...

·Ainsi que les vitamines A, B et C présents dans la plupart des aliments.

La santé de la racine du cheveu est également à prendre en compte. Son développement ne doit pas être bridé par des impuretés qui s'agglutinent à sa base et qui risquent de l'asphyxier.

La vitesse de croissance du cheveu dépend du "programme génétique" de chaque individu et de son ethnie. Ainsi, pour un type caucasien, le cheveu pousse en moyenne d'1 cm/mois, pour un type africain de 0,8 cm/mois et pour un type asiatique, de 1,5 cm/mois.

La pousse du cheveu dépend également des sécrétions des hormones sexuelles véhiculées par le sang.

Enfin, les changements de saisons influent sur la pousse des cheveux. En été, la pousse est dynamisée par le soleil contrairement à l'hiver et l'automne, où tout ce mécanisme est plus en latence.

Les compléments alimentaires naturels à connaître :



Compléments riches en vitamine A, conseillés pour les cheveux très secs et abîmés.
huiles de foie de poissons (morue, flétan), laitance de poissons, pollen, germe de blé.

Compléments riches en vitamine B
levure de bière,
algues marines,
pollen,
germe de blé

Compléments riches en soufre, éliminateur de toxines, conseillés pour les cheveux gras et à pellicules
eau de mer,
algues marines,
pollen,
germe de blé.

Compléments riches en magnésium, conseillés pour les cheveux cassants et ternes
eau de mer,
germe de blé,
farine d'os.



Compléments riches en calcium, conseillés pour la chute des cheveux
poudre d'os, germe de blé, algues, pollen, argile. Compléments riches en oligo-éléments, conseillés pour tous les cheveux
algues marines,
eau de mer,
germe de blé
pollen,
levure de bière,
gelée royale,
argile,
organolysat de poissons.

COMMENT MAQUILLER UNE PEAU GRASSE ?



L'utilisation de maquillage quand on a la peau grasse n'est pas contre-indiquée mais il faut choisir des produits adaptés. Utiliser une crème teintée ou un fond de teint très couvrant ne fera qu'empirer la situation en provoquant des poussées inflammatoires et en favorisant l'apparition de toutes sortes d'impuretés comme les points noirs. Mieux vaut choisir un fond de teint léger ou un fond de teint minéral qui absorbe l'excès de sébum par sa texture poudre. A privilégier : les produits portant la mention "non comédogène".

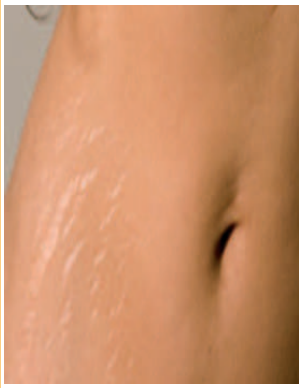
Ma peau grasse au soleil

Si le soleil procure une amélioration de l'état de la peau, ce n'est que provisoire. Il s'ensuit souvent une recrudescence de la production de sébum et de boutons. Pour éviter cet effet rebond, il faut utiliser une protection solaire adaptée, non comédogène et minérale.

Peau grasse et alimentation

On entend souvent qu'une alimentation importante d'aliments gras et sucrés (charcuterie, bonbons…) entraine une recrudescence de sébum. Pourtant, il n'y a pas de lien prouvé entre ce type d'aliments et la peau grasse. Quoi qu'il en soit, une alimentation équilibrée et raisonnable ne peut être que bénéfique pour la santé.

Comment prévenir et traiter les vergetures ?



Les femmes devront donc être particulièrement vigilantes à bien hydrater leur peau pendant les périodes de changements hormonaux : à l'adolescence, à la ménopause et au cours de la grossesse. Une bonne hydratation permettra d'assouplir l'épiderme.

"Les soins anti-vergetures qui contiennent des générateurs de fibres vont augmenter l'épaisseur de la peau. Ils sont donc intéressants de ce point de vue. En cas de grossesse, privilégiez les soins anti-vergetures qui activent les fibroblastes et le collagène. Pour savoir si un soin va être efficace, rechercher dans les résultats cliniques le nombre de fibres avant et après utilisation" prévient le directeur de la recherche Guinot. "Par contre, les vergetures sont comme de véritables cicatrices à la surface de la peau et quand elles sont installées, on ne peut pas les effacer à 100 %. Mais on peut toutefois les atténuer.

Un massage au niveau de la vergeture va irriguer la zone et faire circuler le sang. Bien sûr, si vous optez pour des soins anti-vergetures booster de collagène et ultra-hydratants, vous allez atténuer l'aspect de la vergeture, mais aucun soin ne peut la faire disparaître".

Gâteau aux amandes

Ingrédients

- 500g d'amandes
- 250g de sucre en poudre
- 1 sachet de levure pâtissière
- 2 œufs
- Sucre glacé pour garnir



Les étapes

- Emonder les amandes et sécher les dans un linge propre.
- Faire griller les amandes dans le four pendant 5 minutes.
- Moudre les amandes dans un moulin avec le sucre en poudre.
- Mettre les amandes moulus dans un saladier, ajouter la levure, les œufs, bien mélanger, former de ce mélange des petites boules de la taille de cerise.
- Tremper ces boules dans le sucre glacé et placer-les dans les caissettes de papier à pâtisserie, disposer-les sur une tôle recouverte d'une feuille de papier sulfurisé.
- Faire cuire dans un four moyennement chaud, (faire cuire le dessous des gâteaux en plaçant la tôle directement sur le feu du four jusqu'à ce que les gâteaux explosent ensuite en cuire la figure des gâteaux).
- Conserver-les dans une boîte bien fermée.

Quiche aux légumes

Ingrédients

Pâte :
10 c à soupe de lait
10 c à soupe d'huile neutre
2 oeufs
1 paquet de levure chimique, environ 7 gr
Un peu de sel
Farine selon le mélange
Farce :
1 bottes d'épinards
2 carottes
3 courgettes
1 oignon
2 tomates
2 gousses d'ail
200 gr de viande hachée
Un peu d'huile
Un peu de sel et poivre noir
Garniture :
3 oeufs
1 verre de lait, environ 50 ml
3 c à soupe de farine
Un peu de sel
Pour décorer :
Un peu de fromage râpé



Les étapes

Faire cuire les épinard dans l'eau salée . Retirer du feu et égoutter.

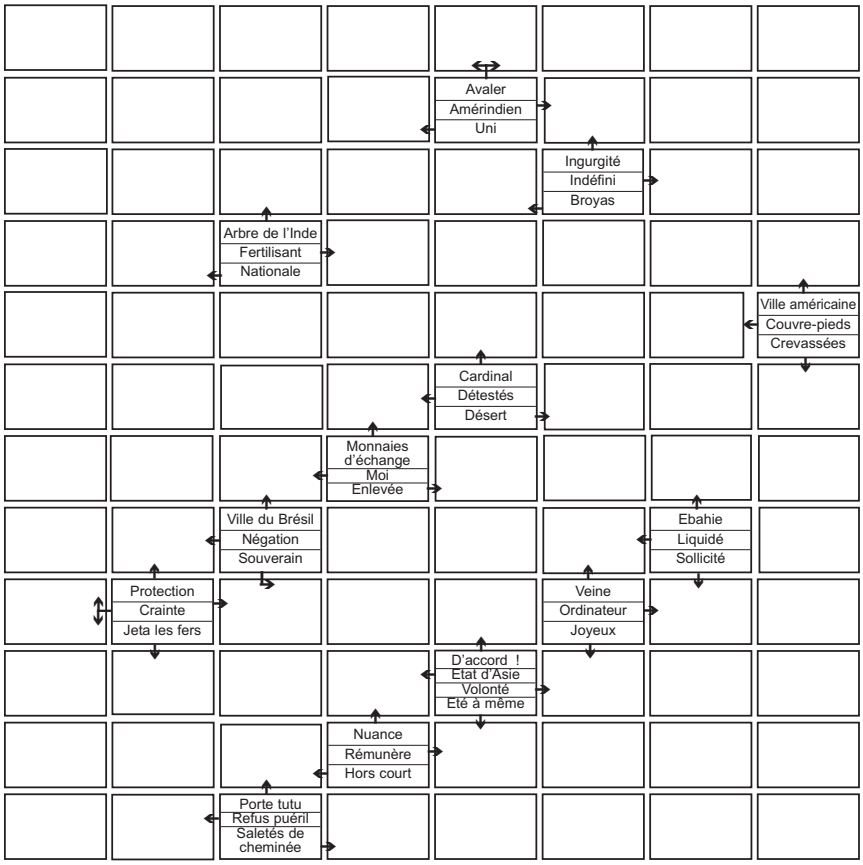
Entre temps, préparer la pâte en mélangeant tous les ingrédient la farine jusqu'à obtention d'une pâte qui ressemble à la pâte brisée.

Étaler cette pâte sur un moule et faire cuire à blanc environ 15 minutes.

Pour la farce, dans une poêle, mettre un peu d'huile oignon carottes courgettes tomates ail sel, poivre noir et laisser mijoter quelques minutes , puis ajouter la viande hachée et laisser cuire environ 30 minutes. Ajouter les épinards et bien mélanger le tout.

Battre les oeufs , le lait, la farine un peu de sel , puis ajouter à la farce , bien mélanger et garnir la pâte , puis saupoudrer de fromage rapé et remettre au four pendant 20 à 25 mn ça dépend du four.

Mots fléchés n° 1468



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1467

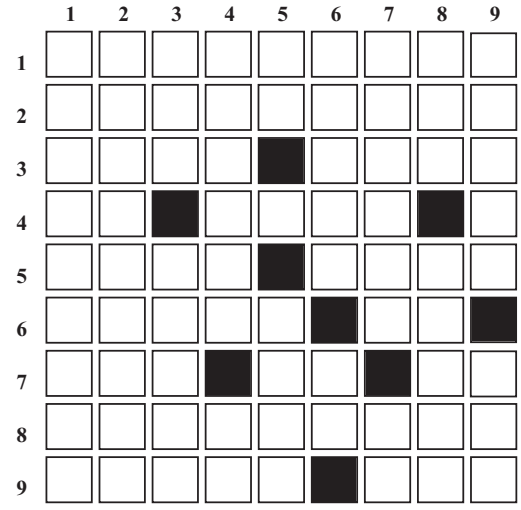
Horizontalement

– PILOTEE
BERET – RN
OR – PERIR
UMAR – ANA
LITEES – Y
EST – VASE
VERSE – CR
ESAU – AI –
R – PIEGES
SIESTE – K
EN – SENTI
SOLE – TAS

Verticalement

– BOULEVERSES
PERMISES - INO
IR – ATTRAPE – L
LEPRE – SUISSE
OTE – EVE – ETE –
T – RASA – AGENT
ERIN – SCIE – TA
ENRAYER – SKIS

Mots croisés 9/9 n° 1468



Horizontalement
1. Rendra sain – 2. Actions d'usiner sur une machine – 3. Abattue – Panoramas – 4. Rigolé – Pesa l'emballage – 5. Parti – Solipèdes – 6. Fermée – Agent de liaison – 7. Ne divulgua pas – Eté à même – L'or au labo – 8. Donnerais les couleurs de l'arc-en-ciel – 9. Très éprise – Venue parmi nous.

Verticalement
1. Qui a la propriété d'attirer – 2. Tache morale – 3. Exsude – Partager un terrain – 4. Os de poisson – Mémorisé – 5. Dans le vent – Rapière – 6. Désola – Ville de fouilles – 7. Reptile saurien – Pige – 8. Brame – Consolide – 9. Basé – Elimé.

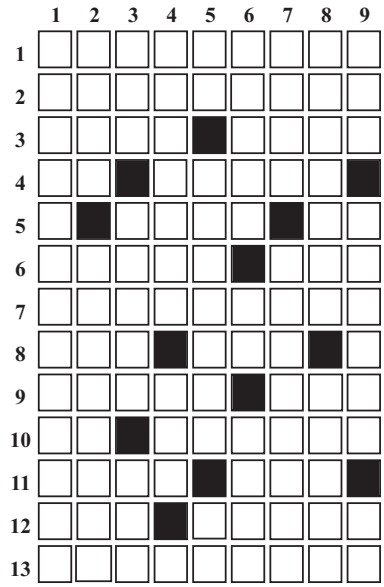
SOLUTION N° 1467

Horizontalement
BLAFARDES
RATIBOISA
OGRESSE – U
CUIR – STAR
ANA – REER –
RAUQUE – RU
DI – UT – NES
ERRA – IOTA
RENIFLEES

Verticalement
BROCARDER
LAGUNAIRE
ATRIAU – RN
FIER – QUAI
ABS – RUT – F
ROSSEE – IL
DIETE – NOE
ES – ARRETE
SAUR – USAS



Mots croisés 9/13 n° 1468



Horizontalement
1. Débrouillées – 2. Neutre – 3. Abattre – Distincts – 4. Dans la gamme – Fournisseur de duvet – 5. Infus – Signe de soulagement – 6. Appuyée – Compagne d'Adam – 7. Rosacées – 8. Mont grec – C'est explosif – 9. Suite de noms – Homme avare – 10. Entre deux lisières – Genre – 11. Célèbre Troyen – Affaibli – 12. On ne le frappe plus – Fermer – 13. Relative à l'amour physique.

Verticalement
1. Guère ouvertes – 2. Vante – Séance du tribunal – 3. La première page – Boîtes à Moujiks – Ces hommes – 4. En forme de coque – Eminence du golf – 5. Sujet de Conversation – Aberrants – Démonstratif – 6. Femme stupide – Au goût du jour – On le passe par la tête – 7. Roi légendaire athénien – Niveau intermédiaire – 8. Empêchement – Aiguisé – 9. Possessif – Ne sait quel parti prendre – Avant la qualité.

SOLUTION N° 1467

Horizontalement
CARGAISON
AMERS – OBI
NOTA – ALTO
UNIVERSEL
L – NEVE – NO
ANE – INDUS
RE – OTEES –
– VE – EST – D
SECHE – ROI
TUAI – BURE
O – LEVAINS
UTE – ENTEE
TUEUR – ERE

Verticalement
CANULAR – STOUT
AMON – NEVEU – TU
RETINE – ECALEE
GRAVE – O – HIE – U
AS – EVITEE – VER
I – ARENES – BAN –
SOLS – DETRUITE
OBTENUS – ORNER
NIOLOS – DIESEE

SODUKU 197

Pour jouer au Soduku

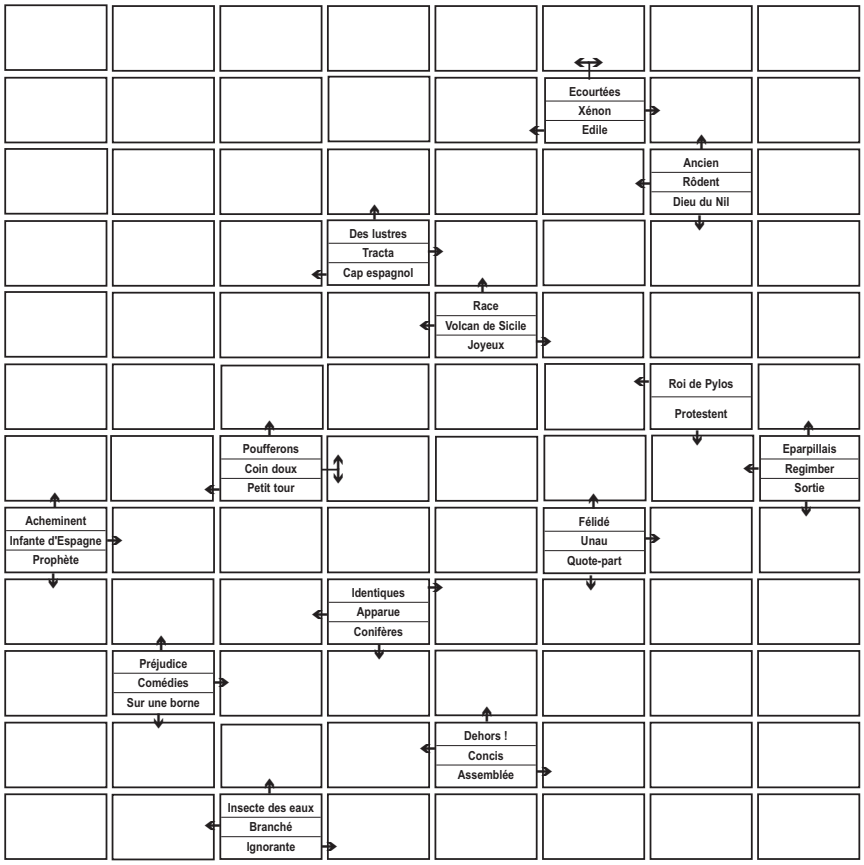
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5			9			1		
8					6		3	
			2	3				
	4	6			9		5	
3								1
	7		3			9	6	
				4	3			
	1		7					6
		7	6		8			4

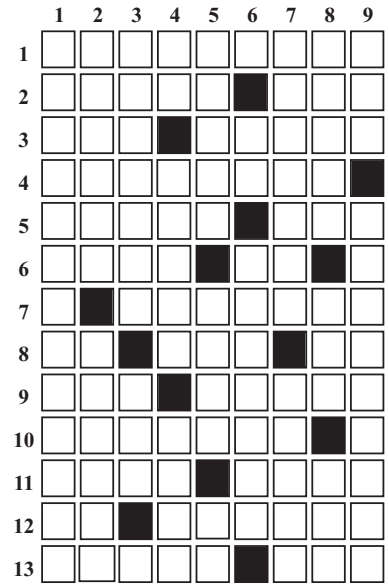
SOLUTIONS

6	2	4	3	1	8	7	5	9
1	3	7	9	4	5	6	2	8
5	8	9	2	7	6	1	3	4
8	4	2	6	9	7	5	1	3
9	5	6	1	3	2	4	8	7
7	1	3	5	8	4	9	6	2
3	9	8	4	6	1	2	7	5
4	6	5	7	2	3	8	9	1
2	7	1	8	5	9	3	4	6

Mots fléchés n° 1824



Mots croisés 9/13 n° 1824



HORIZONTALEMENT

1. Capital - 2. Ivre - Ingurgitée - 3. Cela - Sages - 4. Smart - 5. A eux - Le premier à voir le jour - 6. Handicapé - Primitif - 7. Eliminer - 8. Mère des Titans - Première coquette - Notation musicale - 9. On y entre par concours - Stupéfait - 10. Entreprises du tertiaire - 11. Fortement - Retour du même son - 12. En ville - Pris - 13. Réfléchi - Plantes.

VERTICALEMENT

1. Clairvoyantes - 2. Façonnée - Agacé - 3. Penaude - Période - 4. Symbole de prospérité - Arrêt du travail - Tentes - 5. Dîner - Au moyen de - Bien venu - 6. Bavard anonyme - Glace - 7. Retenu - Endroit follement fréquenté - 8. Menaces dans le ciel - Interjection d'indécis - Paroi - 9. Les tiens - Etendues.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1823

Horizontalement

EPATANTE
XERUS - IM
TRAM - ORE
RISEES - U

APEURES -
VE - RIRES
ETA - GODA
RI - MENUS

TETE - SIS
I - ACE - TE
SON - USER
- UTE - ASA

Verticalement

EXTRAVERTIS -
PERIPETIE - OU
ARASE - A - TANT
TUMEUR - MEC - E

AS - ERIGE - EU -
N - OSERONS - SA
TIR - SEDUITES
EMEU - SASSERA

SOLUTION N° 1823

HORIZONTALEMENT

PREMIERES
RAP - FRELE
OTES - ETUI
BŒUF - REG
AN - CIME - L
N - DELECTE
TRI - TRIO -
SEVERE - NB
- SAGE - ANE

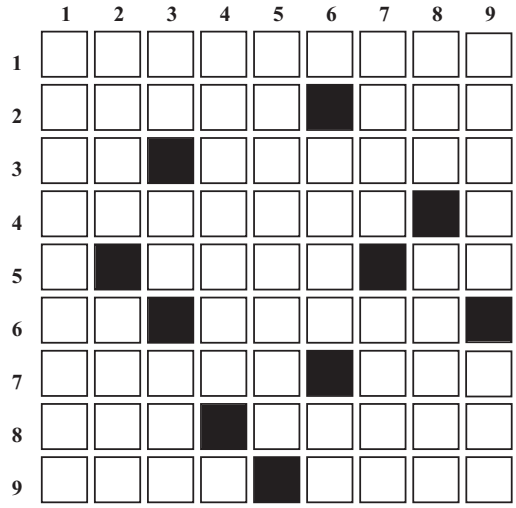
TOGO - ALEA
ALU - NIORT
GUEGUERRE
SERIE - SES

VERTICALEMENT

PROBANTS -
TAGS
RATON -
RESOLUE
EPEE - DIVA-

GUER
M - SUCE -
EGO - GI
IF - FILTRE - NUE
ERE - MERE -
AIE -
RETRECI -
ALORS
ELUE - TONNERRE
SEIGLE - BEATES

Mots croisés 9/9 n° 1824



HORIZONTALEMENT

1. Allécher - 2. Physicien indien - Déesse marine - 3. Jeu chinois - Louas - 4. Commencés - 5. Faire de l'effet - Cale - 6. Guide de mine - Etêté - 7. Mit de niveau - Ressemblance - 8. Fera l'affaire - Toison de mouton - 9. Asséché - Bonne à jeter.

VERTICALEMENT

1. Donnait un éclat brillant - 2. Petit de la biche - Vagabonda - 3. Fusil mitrailleur - Possessif - Eau suisse - 4. Dommages - 5. Contraire à l'amitié - 6. Fondateur de l'Oratoire - Article contracté - 7. Berceaux - Céréale - 8. Ecole de cadres - Chance - 9. Vieux canasson - Appelle la harde.

SOLUTION N° 1823

HORIZONTALEMENT

APPROPRIE
FROIDS - LU
FERME - PI -
ALTESSE - E
MER - SPRAT
E - AMARINA
RAIE - IRAI
ART - AN - LE
SA - BUTEES

VERTICALEMENT

AFFAMERAS
PRELE - ARA
PORTRAIT -
RIME - ME - B
ODESSA - AU
PS - SPRINT
R - PERIR - E
ILI - ANALE
EU - ETAIES

SODUKU 153

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		4	7	1		3		6
		8			4			9
		7	6				5	
7	4			8	5			
6	9			4			3	8
			2				1	7
	7				1	8		
4			9			7		1
1	2	9			3	6		



SOLUTIONS

5	8	4	7	3	1	6	9	2
9	3	1	5	2	6	8	7	4
7	6	2	9	8	4	5	3	1
4	9	3	8	1	2	7	6	5
2	1	8	6	5	7	3	4	9
6	7	5	3	4	9	1	2	8
8	4	7	2	6	5	9	1	3
3	2	9	1	7	8	4	5	6
1	5	6	4	9	3	2	8	7

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



13e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

Béjaia et Chlef centres d'intérêts



JSMB-USMBA et ASO-CAB seront les deux têtes d'affiches de cette 13e journée qui a toutes les chances d'engendrer un nouveau changement de décors en haut du tableau.

L'actuel leader, l'USM Bel-Abbès tenu en échec sur son terrain par le MC Saïda est bien en perte de vitesse ; ce derniers risque de perdre cette fois ci son fauteuil en se rendant avec un moral quelque peu touché chez un ex pensionnaire de l'élite , la JSM Béjaïa sur une courbe ascendante et plus que jamais ambitieuse de retrouver sa place dans la cour des grands. Les Bougiotes qui ont pris des couleurs et le retrouvé sourire depuis le retour de Saïd Hammouche à la barre technique comptent bien mettre à profit le passage à vide de leur adversaire du jour pour se surpasser et combler l'absence de son public sanctionné pour gagner encore du galon. El Kheddra joue son fauteuil ce vendredi, et n'a pas intérêt à rentrer bredouille de ce long déplacement pour chasser le doute et espérer reprendre sa marche en avant. Ce beau duel de prétendants ne devrait pas pour autant faire de l'ombre à l'autre rencontre du jour mettant également aux prises deux autres prétendants au podium final, l'actuel dauphin le CA Batna en appel chez son poursuivant l'ASO Chlef. De l'électricité dans l'air pour des retrouvailles qui promettent entre deux formations ayant connu des fortunes diverses lors de la dernière journée. Les Chélifiens sortant d'une défaite amère justement contre la JSM Béjaïa auront à cœur d'ouvrir le bal de cette 13e journée par une victoire qui les remettra en scelle et chassera le doute pour la suite de leur parcours. Force est de reconnaître pour eux que ce ne sera guère une simple affaire pour eux devant un adversaire nourrissant les mêmes ambitions et qui se présenteront avec un moral d'enfer après avoir remporté haut la main leur dernier derby de l'Est contre l'AS Khroub, toujours sous la houlette de leur coach Bouarratta. Les Lions de Chlef savent bien qu'une victoire serait des plus bénéfiques pour eux surtout, l'USMBA venait à laisser des plumes à Béjaia. De chauds débats en perspectives sur cette pelouse du stade Boumezrag où on espère que le fair play sera à l'honneur. On suivra également avec un œil attentif la sortie du Paradou AC sur un bon tempo et qui sera en examen chez l'O Médéa très déçu par sa défaite à Skikda. Un duel ouvert à tous les pronostics avec une équipe locale qui fera tout pour relever la tête malgré la suspension de son gardien de but et capitaine Nassim Oussrir et un adversaire carburant ces derniers temps au super pour combler son retard accusé en début de saison. Belle affiche synonyme d'un chaud derby à l'est, soit au Khroub où les Diables rouges de l'ASK reçoivent l'US Chaouia. Les Khroubis sortant d'un échec seront sur leurs gardes face à cette formation de l'USC revigoré par son derneir succès contre le CABBA et qui comptent bien rester sur le même tempo. Le MCE Eulma soufflant le chaud et le froid sera en appel chez la lanterne rouge l'USMM Hadjout, qui risque de souffrir de l'absence de son public et par conséquent de s'enfoncer encore plus. C'est tout dire de l'aubaine qui se présente pour le coach Saadi, appelé à redonner plus de confiance à Babya et ses fans. Le CABBA qui est retombé dans ses travers malgré l'arrivée en pompier du coach Mehdaoui, devrait logiquement se refaire une santé et entamé une nouvelle fois une remonter au classement aux dépens du CRBA Fekroun. L'OM Arzew en déclin n'aura d'autre choix que de battre son adversaire du jour l'AB Soussada. Enfin le MC Saïda, auteur d'un bon petit match nul chez le leader n'aura pas la partie facile en recevant la JSM Skikda relooké par le coach Bira. **S. S.**

2e MARATHON INTERNATIONAL D'ALGER

Alger veut perpétuer la tradition

PLACÉ sous le haut patronage de son Excellence le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et le précieux concours du ministère de la Jeunesse et des Sports, Alger sera sous les feux de la rampe ce vendredi pour son 2e Marathon international de l'histoire. Un événement que la capitale El Bahdja veut perpétuer dans ses traditions. En effet Ils seront quelque 3000 athlètes dont 40 étrangers sur la ligne de départ prévue par les organisateurs devant le siège de l'Assemblée populaire nationale sur le boulevard Zighout-Youcef. Le parcours est tracé, faut il le signaler d'Alger en direction d'El Hamiz et retour vers la case départ. Les différentes structures de la fédération et les organisateurs n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette manifestation sportive ouverte à toutes les catégories d'âge et qu'ils ambitionnent d'inscrire lors des prochaines années, au calendrier de la Confédération africaine et de l'IAAF. Initialement programmé pour le 1er novembre, le marathon a été reporté pour des considérations organisationnelles, liées aux festivités commémorant le déclenchement de la Guerre de Libération nationale. Ainsi, le coup de starter de la course sur une distance de 42,195 km, certifiée par un expert de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), sera donné à 7h30 au niveau du siège de l'Assemblée populaire nationale (APN). «Une légère modification a été apportée cette année sur le parcours par rapport à la première édition (retrait des points de Bologhine et Bab El Oued). Ainsi, les participants vont parcourir le boulevard Colonel Amirouche, la place de la Concorde, El Hamma, le Pont des fusillés, El Mohammadia et El Hamiz, avant de revenir au point de départ. Le Directeur technique national de la FAA, Ahmed Boubrit, a indiqué que ce rendez-vous qui sera considéré comme une étape du Championnat d'Algérie, constitue une opportunité pour l'élite nationale en vue de réaliser les minima qualificatifs aux JO-2016 à Rio, sachant que le meilleur temps de participation étrangère est de 2h 09min 40sec chez les messieurs et 2h 23min 26sec pour les dames. Les participants seront scindés en quatre catégories : 18-39 ans, 40-49 ans, 50-59 ans, 60 ans et plus. Pour rappel, l'ouverture officielle du village du marathon d'Alger a été effectuée vendredi dernier, alors que la réunion technique et de reconnaissance des athlètes est prévue pour le jeudi 26 novembre. Le Marathon international d'Alger est doté de primes individuelles estimées entre 200 et 20 000 dollars selon les chronos réalisés. **S. S.**

FAF : GOURCUFF MAINTENU À LA TÊTE DES VERTS

L'INFORMATION a filtré aujourd'hui, selon des sources proches de la Fédération, Christian Gourcuff est maintenu à la tête des Verts. Il n'y a pas eu de communiqué pour acter cela mais il semble qu'un accord ait été trouvé entre le président de la fédération algérienne de football Mohamed Raouraoua et le sélectionneur national afin que celui-ci poursuivre sa mission à la tête des Verts. On ne sait pas encore si les deux se sont vus à Alger aujourd'hui mais une source autorisée a expliqué aujourd'hui que les différends semblent avoir été aplanis des deux côtés.

ASM ORAN : C'EST TERMINÉ POUR KAMEL MOUASSA

KAMEL Mouassa n'est depuis hier plus l'entraîneur de l'ASM Oran après avoir procédé d'un commun accord à la résiliation de son contrat. L'ancien entraîneur de l'USM Blida quitte le club Oranais en bons termes puisqu'il s'est libéré de son contrat à l'amiable avec la direction de l'ASMO. Mouassa a estimé que son ancienne équipe, jeune, avait manqué de chance et de réussite durant son passage. Les résultats n'ayant pas suivi et une certaine usure et fatigue aidant, il a préféré se montrer honnête en se retirant et espère que le prochain entraîneur déclenchera le fameux déclic psychologique, tout en affirmant qu'avec le retour des blessés (Benkablia et Djemaouni), le club est tout à fait en mesure de se maintenir. C'est son adjoint, Hadj Merine, qui devrait assurer l'intérim en attendant l'arrivée d'un nouvel entraîneur

UEFA CL : SALE SOIRÉE POUR LES ALGÉRIENS

TRISTE soirée pour les internationaux algériens engagés ce soir en Champions League. Lyon, qui devait absolument gagner, a perdu contre la Gantoise. Pour Porto, cela n'est pas mieux, puisque les coéquipiers de Brahimi se sont inclinés face à Kiev, et il est possible qu'aucun Algérien ne soit présent en 8e de finale. En effet, la Gantoise va recevoir un Zenith déjà certain de finir premier, tandis que le Valence de Feghouli recevra un Lyon, certes éliminé, mais les Espagnols n'auront plus leur destin entre leurs mains. Porto ira jouer sa qualification à Londres face à Chelsea, et seul un nul ou une victoire les qualifiera en cas de victoire probable de Kiev contre le Maccabi, un nul éliminerait Chelsea au goal average particulier. Enfin, le Dinamo de Soudani, entré en seconde période, qui s'est incliné 3 à 0 à l'Emirates Stadium d'Arsenal, est d'ores et déjà éliminé de toutes les compétitions européeenes.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR):

La JS Saoura et l'USM Alger font match nul (1-1)

LA JS SAOURA et l'USM Alger ont fait match nul (1-1) en match de mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé mardi à Béchar. La JSS a ouvert le score par Sayah (52), alors que Baitèche a égalisé pour l'USMA (83).A l'issue de cette mise à jour, l'USM Alger conserve sa place de leader avec un total de 26 pts, alors que la JS Saoura rejoint le NAH Dey à la 7e place avec un total de 16 pts. L'USMA compte un match en retard qu'elle livrera au MCA le 22 décembre prochain au stade du 5 juillet (Alger).

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 05:47	Fadjr 05:51	Fadjr 06:06	Fadjr 05:51	Fadjr 06:12	Fadjr 06:17	Fadjr 06:19
Dohr 12:16	Dohr 12:21	Dohr 12:35	Dohr 12:26	Dohr 12:42	Dohr 12:47	Dohr 12:50
Açr 14:55	Açr 15:01	Açr 15:14	Açr 15:16	Açr 15:22	Açr 15:28	Açr 15:31
Maghrib 17:18	Maghrib 17:24	Maghrib 17:37	Maghrib 17:39	Maghrib 17:45	Maghrib 17:51	Maghrib 17:54
Icha 18:40	Icha 18:45	Icha 18:59	Icha 18:56	Icha 19:07	Icha 19:12	Icha 19:15

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5332 - JEUDI 14 SAFAR 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	19°	13°
Oran	20°	12°
Constantine	12°	5°
Ouargla	22°	4°

LES LABORATOIRES BIOPHARM CÉLÈBRENT LEUR DIXIÈME ANNIVERSAIRE

FEU VERT POUR L'EXPORTATION VERS L'EUROPE

Un beau cadeau d'anniversaire vient marquer les dix ans d'existence des laboratoires Biopharm. Le feu vert par la certification leur a été donné pour pouvoir exporter leurs produits vers les pays de l'Union européenne.



DR

C'est ce qu'a annoncé M. Abdelmadjid Kerrar, président-directeur général de Biopharm dans son intervention, dans les espaces de leur site industriel de OuedSmar, ce mardi 24 novembre au cours de la cérémonie célébrant les dix ans d'existence.

Les laboratoires Biopaharm ont fait un bond prodigieux durant ces dix ans. Depuis l'année 2005, date de leur création, ils n'ont cessé de marquer des points dans la multiplication des produits et l'amélioration de leur qualité. «Pour parvenir à ces résultats, c'est un défi que nous avons lancé avec l'engagement de nos jeunes universitaires qui ont prouvé leurs compétences à atteindre les standards internationaux et reconnues aujourd'hui par la certification délivrée cette année 2015 par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, France», a souligné M. Abdelmadjid Kerrar qui a précisé que cette certification permet l'exportation des produits Biopharm vers les marché français et de l'Union européenne.

Dans ce cadre, le partenariat avec les laboratoires Pierre Fabre a été élargi et renforcé. C'est ce qui a été confirmé par la représentante de ce grand groupe industriel pharmaceutique français, présente au cours de cette cérémonie du dixième anniversaire. Aujourd'hui Biopharm se distingue par un équipement de haute technologie lui permettant de rivaliser avec les grands laboratoires internationaux. En plus, il dispose d'infrastructures appropriées, adaptées aux normes universelles avec pour mot d'ordre,l'engagement dans la qualité.

Dans cette voie, sa ligne de conduite s'appuie sur l'amélioration continue par des audits réguliers. Il dispose ainsi d'un laboratoire exclusif pour le contrôle de la qualité. Il dispose aussi d'un laboratoire de développement spécial pour enrichir la liste de ses produits génériques.

Sa gamme de produits dépasse le nombre de cent et ne cesse de se développer dans les classes thérapeutiques englobant entres autre-la cardiologie, la gynécologie, la gastroentérologie, la neurologie, la rhumatologie, la pneumo-phtisiologie. Biopharm, dans sa production, privilégie les médicaments fabriqués à base de produits offerts par la nature, pour une meilleure assimilation par l'organisme, une thérapie plus douce avec l'absence d'effets secondaires. Parmi les chiffres représentatifs caractérisant son envergure, on citera l'importance du nombre d'unités produites en l'espace d'un année et qui s'élève à cinquante millions.

Aujourd'hui, par ces brillantes performances, Biopharm est devenu, dix ans après sa création, le fleuron de l'industrie pharmaceutique algérienne. Grâce à son action économique, la production nationale de médicaments dépasse les 40 % des besoins nationaux. Dans ce sens, sa stratégie de croissance s'appuie sur la politique des pouvoirs publics visant au développement intensif de la production locale en médicaments.

Le représentant du ministère de la Santé, présent à cette cérémonie, a applaudi cette voie suivie par Biopharm et a salué sa contribution à œuvrer toujours davantage, par la qualité et la disponibilité du médicament, pour le bien de la santé publiqueen Algérie.

Kamel Cheriti

PÔLE JUDICIAIRE D'ALGER

Le procès des cadres des œuvres sociales universitaires renvoyé

LE PRÉSIDENT du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'Hamed a renvoyé, hier, le procès des cadres et fonctionnaires des œuvres sociales universitaires suite à l'absence de certains avocats de la défense.

Les mis en cause sont, rappelons-le, inculpés pour plusieurs chefs d'accusation, conformément à l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger, qui a confirmé toutes les ordonnances du juge d'instruction du pôle judiciaire.

Ils sont poursuivis pour, notamment, association de malfaiteurs, détournement et dilapidation de deniers publics, négligence manifeste ayant conduit à la perte de sommes faramineuses du budget des œuvres universitaires, et faux et usage de faux dans des documents administratifs.

A signaler que les inculpés sont incarcérés à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach depuis plus de deux ans.

R. H.

MÉDÉA

Campagne contre la mendicité des enfants

UNE CAMPAGNE de sensibilisation contre la mendicité des enfants est lancée ce jeudi par la Direction de l'action sociale en application de la loi 15/12, a indiqué monsieur Bentercha Tahar, directeur de l'action sociale de Médéa. Dans une déclaration à la radio locale, le même responsable a indiqué que le phénomène de la mendicité n'est pas important même si des enfants sont encore utilisés par des adultes pour susciter la pitié des donateurs. Cependant, il est de plus en plus visible de rencontrer des familles de nationalités syrienne ou africaines qui mendient avec leurs enfants dans les endroits fréquentés et devant les mosquées. En application de la loi sur le droit de l'enfant, la caravane expliquera la portée de la loi par des agents de la DAS avec la participation des services de police, de la Gendarmerie nationale, des affaires religieuses, du C RA, des scouts, et des associations. La caravane lancée sous le slogan «Nos enfants sont les pupilles de nos yeux», sillonnera les principales artères de la ville et se rendra dans les places publiques.

N. B.

DU 26 AU 28 NOVEMBRE 2015 À VARSOVIE

L'Algérie au Salon international du tourisme en Pologne



L'ALGÉRIE, représentée par l'Office national algérien du tourisme (ONAT), prend part à la 23e édition du Salon international du tourisme du 26 au 28 novembre 2015 à Varsovie (Pologne), a indiqué hier l'ONAT dans un communiqué. Cette participation, y est-il ajouté, s'inscrit dans le cadre de la «mise en œuvre de la stratégie de développement touristique énoncée dans le Schéma directeur de l'aménagement touristique SDAT-2030 visant à promouvoir la destination touristique algérienne».

Dans un souci de conférer à la participation un cachet qualitatif, la même source a indiqué que l'ONAT a «réservé une superficie d'exposition de 110m² pour abriter le stand algérien, dont le décor mettra en exergue les spécificités du patrimoine architectural authentique de l'Algérie».

L'exposition sera une occasion pour les opérateurs touristiques, les tour-opérateurs et les établissements hôteliers publics d'attirer un maximum de touristes vers l'Algérie.

Diverses activités sont au programme au niveau du stand algérien dont de la musique andalouse et des expositions sur l'artisanat. Les précédentes participations de l'Algérie ont été sanctionnées par la signature de plusieurs accords de partenariats entre des opérateurs touristiques algériens et leurs homologues polonais, la création de la chambre touristique algéro-polonaise qui s'attelle à développer l'échange de relations et d'expériences entre les deux pays dans le domaine touristique, rappelle le communiqué. **S. N.**

Remerciements

Les familles MOUAKI BENANI et LEBCIR, parents et alliés, remercient toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, leur ont manifesté, leur soutien et sympathie suite au décès de leur regrettée **CHAHIRA** née le 06 octobre 1968 à Alger et décédée le 25 octobre 2015 à Alger. Puisse Dieu le Tout-Puissant l'accueillir dans son vaste paradis.